

BURKINA FASO

**Se loger décemment ne doit
plus être un casse-tête !**

COTE D'IVOIRE

**Bientôt 4 300 logements
sociaux à Abidjan et dans
plusieurs villes de l'intérieur**

MARCHE IMMOBILIER AFRICAIN

**Cinq villes où devenir
propriétaire coûte moins
cher que louer**



EDITORIAL

Se loger décemment ne doit plus être un casse-tête !

Le dernier numéro de HOME Magazine n'a pas fini de parler de lui avec son dossier sur cette initiative inédite de Faso Mèbo portée par toute la nation burkinabè, sous la férule du président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré. Construire et construire durablement. Construire beau et utilitaire. Construire et laisser sa marque pour la postérité. Construire pour toutes les bourses, mais rendre surtout l'accès facile au logement à la classe moyenne et aux couches défavorisées. Une option qui est, visiblement, devenue une priorité pour les différents Etats.

C'est ainsi que de la Guinée Equatoriale à la Côte d'Ivoire, en passant par le Burkina Faso, pour ne citer que ces pays, la politique des logements sociaux s'est intensifiée afin que chaque membre de la société puisse s'offrir un toit. La cupidité des marchands de sommeil aidant, avoir son « chez soi », est devenu une nécessité vitale. C'est, du reste, le premier chantier que s'impose tout jeune fonctionnaire d'Etat ou travailleur du secteur privé, après s'être procuré le moyen de transport indispensable pour ses déplacements professionnels. Plus qu'une simple maison d'habitation, le logement est une preuve de réussite sociale. Et parfois d'étalage de richesse pour une certaine classe.

Avec la démographie galopante, la spéculation à outrance dont les parcelles font l'objet et la cherté des matériaux de construction, ceux qui nous dirigent n'ont d'autre choix judicieux que de miser sur les logements sociaux, en plus de toute initiative qui permettra au citoyen lambda de se loger, et décemment ! Sans une politique rigoureuse, donc bien pensée, tenant compte de la poussée démographique constante, c'est la voie ouverte à l'habitat spontané, avec des quartiers qui poussent comme des champignons, sans la moindre notion de viabilisation, souvent dans des zones à risque soumises aux inondations, aux incendies d'envergure. C'est là, que s'installent à une vitesse vertigineuse, le banditisme, le trafic et la consommation de drogue, la prostitution, etc.

C'est pourquoi dans cette publication, l'équipe de HOME Magazine votre bible panafricaine des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier, toujours proche des réalités sociales, vous fait voyager à travers l'Afrique, dans le train des « Sept projets de logement à suivre en 2026 sur le continent », tout en vous faisant découvrir « Cinq villes où devenir propriétaire coûte moins cher que louer », avec des arrêts dans plusieurs gares comme la Côte d'Ivoire qui verra « Bientôt 4300 logements sociaux à Abidjan et dans plusieurs villes de l'intérieur » et la Guinée Equatoriale où « Les banques font des propositions pour faciliter l'accès aux logements sociaux... ».

Plus que jamais, HOME Magazine s'est positionné comme le canal des meilleures affaires en matière des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier, avec des tarifs les mieux étudiés pour ses potentiels annonceurs.



Innocent BELEMTOUGRI
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chairman of the Board of BITEL GROUP
Consultant- Founder of Cabinet SEMICA
Chief Executive Officer



SOMM

7 CAMEROUN **585 millions de FCFA pour la construction de l'Hôtel de ville de Dimako, dans la région de l'Est**



8 COOPÉRATION CAMEROUN-ARABIE SAOUDITE
Près de 46 milliards FCFA pour relancer l'axe Sorawel-Dourbeye

9 PATRIMOINE FONCIER AU CAMEROUN
L'État recense 1 522 immeubles bâtis à Yaoundé et Douala, évalués à plus de 1 500 milliards de FCFA

11 AFRIQUE DE L'OUEST
Un partenariat entre la CEDEAO et la Chine pour accélérer les projets énergétiques

12 CONGO
Avec le coup d'envoi du barrage de Kitéké, le pays se dirige vers une autonomie énergétique

13 RDC/GRAND INGA
Le président Félix Tshisekedi impose un calendrier accéléré pour le «projet du siècle»

14 RDC-UNOPS
Vers un cadre formel pour la reconstruction nationale

15 RDC
Un investissement massif pour transformer le port d'Akula dans le Sud-Ubangi

16 ÉNERGIE TRANSFRONTALIÈRE
La RDC affine son partenariat avec Electroconsult

17 RDC
L'horizon de novembre 2027 fixé pour le lancement du premier tramway souterrain de Kinshasa

18 RDC
Le processus de réoccupation du Marché central de Kinshasa entre dans sa phase active

19 CONNECTIVITE EN RDC
Un investissement massif pour le déploiement des infrastructures mobiles

20 RDC
Des études envisagées pour la réhabilitation du port de Bandundu-ville

21 CORRIDOR RDC-ANGOLA
175 millions de dollars mobilisés pour relier le Kasai au marché angolais

22 MOZAMBIQUE
Un besoin de 1,6 milliard de dollars pour affronter le défi de la reconstruction

23 GUINEE
Un sukuk de 500 millions de dollars en faveur de Simandou 2040

24 CRISE DU CIMENT
Les industriels sénégalais plaident pour une stabilité juridique

25 AMENAGEMENT URBAIN AU SENEGAL
L'échangeur du CICES à Dakar bientôt transformé en espace paysager moderne



26 KAYA
Des infrastructures d'assainissement pour en finir avec les inondations

33 UNIVERSITE DU CAP
L'excellence au service des territoires de demain

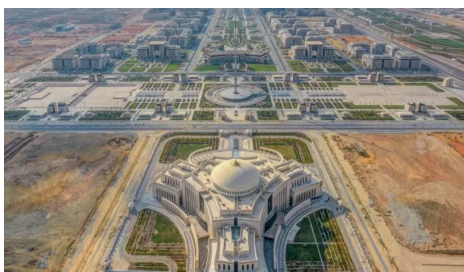
35 EAMAU
Un demi-siècle consacré à la construction de la cité africaine

- 36** ÉCOLE D'ARCHITECTURE D'ABIDJAN
Forger les futurs bâtisseurs de la Côte d'Ivoire et du continent
- 37** ÉCOLE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE RABAT
La fabrique des bâtisseurs d'un avenir durable et méditerranéen
- 39** ENAU DE TUNIS
Un pôle de savoir et d'innovation au cœur de la ville
- 40** EPAU HOCINE AÏT-AHMED
Un demi-siècle d'avant-garde architecturale à Alger
- 41** ESIAUP
Préparer une nouvelle génération d'architectes au service de l'Afrique
- 43** ESSACA
Pour une architecture africaine durable
- 45** ESU2A
L'école des bâtisseurs au cœur de l'Université Amadou Mahtar Mbow
- 47** TOGO
L'Université de Kara se dote d'infrastructures modernes grâce à un partenariat public-privé

57

AFRIQUE

Sept projets de logement à suivre en 2026



- 50** COTE D'IVOIRE
Bientôt 4 300 logements sociaux à Abidjan et dans plusieurs villes de l'intérieur
- 51** GUINÉE-ÉQUATORIALE
Les banques font des propositions pour faciliter l'accès aux logements sociaux à La Paz
- 52** KENYA
5,2 millions de dollars US pour faire avancer des solutions durables à Nairobi
- 62** ARCHITECTURE DES MONUMENTS ET URBANISME EN AFRIQUE
Quand le « continent noir » bâtissait pour l'éternité...
- 70** AMÉNAGEMENT URBAIN
Cap sur des villes plus vertes et résilientes au Burkina



HOME, Le Magazine panafricain des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Immobilier

The Pan-African Magazine of Infrastructure,

Housing and Real Estate

10 BP 524 Ouagadougou 10

Email : marketing@homemag.info

Tel : +226 70 20 24 66

www.homemag.info

Ce magazine est le vôtre ! Il vous est offert par BITEL GROUP.

Vous pouvez également recevoir la version numérique en vous connectant sur le site www.homemag.info

Directeur de publication :

Innocent BELEMTUGRI

Directrice exécutive :

Sylvie ZONGO DALA

Conception Graphique &

Réalisation:

BITEL GROUP

Régie/Advertising :

BITEL GROUP

Distribution :

BITEL GROUP

Impression/print :

Africa Print

Tirage/printed copies :

5000 exemplaires

Dépôt Légal N° 2300/2021 du 20/
Décembre 2021

HOME Mag

Avril - Mai - Juin 2026

Pour toutes informations,
contactez-nous :

Par mail : info@homemag.info

NOS TARIFS

Pleine page 19,5cm x 26 cm 2.000.000 FCFA	2eme page de couv Pleine page 19,5cm x 26 cm 3.000.000 FCFA	3eme page de couv Pleine page 19,5cm x 26 cm 3.000.000 FCFA	4eme page de couv Pleine page 19,5cm x 26 cm 4.000.000 FCFA
1/2 page en hauteur 9,75cm x 26 cm 1.000.000 FCFA	1/2 page en largeur 19,5cm x 13 cm 1.000.000 FCFA	1/4 page en bandeau 19,5cm x 6 cm 750.000 FCFA	1/4 page en hauteur 9,75cm x 13 cm 750.000 FCFA
Double page centrale 39 cm x 26 cm 6.000.000 FCFA	publireportage Pleine page 19,5cm x 26 cm 2.500.000 FCFA		

NB :

1. Les éléments à diffuser doivent nous parvenir au plus tard le 15 du mois précédent la prochaine parution.
2. La réalisation des insertions par nos soins ne sont pas pris en compte dans la présente grille tarifaire.

CAMEROUN

585 millions de FCFA pour la construction de l'Hôtel de ville de Dimako, dans la région de l'Est

Grâce à un appui financier conséquent du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale, la commune de Dimako s'est dotée d'un nouvel hôtel de ville. Sur les 585 millions de FCFA mobilisés, seulement 204 millions seront remboursés sur 15 ans.

Dans la région de l'Est du Cameroun, un financement global de 585 millions de FCFA a été mobilisé par le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale pour la construction de l'hôtel de ville de Dimako. Sur cette somme, la commune n'aura à rembourser que 204 millions de FCFA sur une période de 15 ans.

Le jeudi 19 mars 2026, Georges Elanga Obam, ministre de la Décentralisation et du Développement local (Minddevel), a présidé la cérémonie d'inauguration de cet édifice situé dans le département du Haut-Nyong.

Entre 2021 et 2024, le maire de la commune d'arrondissement de Dimako, Yves Didier Tokambou Ntème, a sollicité à plusieurs reprises le Feicom pour compléter le financement du projet. Quatre appuis successifs ont ainsi été accordés : 29 millions de FCFA pour le premier, 69 millions pour le deuxième, 136 millions pour le troisième et 49 millions pour le quatrième.

Ces ressources additionnelles ont permis de couvrir des prestations liées aux contraintes architecturales et techniques du projet. Elles ont aussi servi à financer les aménagements extérieurs, l'équipement en mobilier du bâtiment, ainsi que le raccordement du site aux réseaux d'électricité interconnectée et de fibre optique.

Lors de son intervention, le directeur général du Feicom, Philippe Camille Akoa, a précisé que le comité des concours financiers de l'institution avait examiné et validé ces demandes lors de ses sessions du 9 novembre 2022 pour la pre-



mière, puis du 27 novembre 2024 pour les trois autres. À l'issue de ces décisions, la municipalité a bénéficié d'un financement global de 585 millions de FCFA pour la construction et l'ameublement de l'hôtel de ville de Dimako.

« La construction des hôtels de villes s'inscrit dans un programme défini par le conseil d'administration du Feicom qui est en droite ligne de Stratégie nationale de développement 2020-2030 qui précise en son point 416 : Dans la perspective d'améliorer la gestion des ressources humaines, le gouvernement entend améliorer le cadre de travail des agents publics à travers la fixation et le respect des normes, en termes d'espace de travail et de matériel adéquat » a rappelé Philippe Camille Akoa.

Il a également indiqué que les projets sociaux, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable, de l'électrification ou encore des infrastructures routières, sont financés à hauteur de 85 % sous forme de subventions, les 15 % restants constituant la contribution des

communes sous forme de prêts octroyés par le Feicom.

Dans le cas de l'hôtel de ville de Dimako, 65 % du financement a été accordé sous forme de subventions. Ainsi, sur les 585 millions de FCFA mobilisés, la commune ne remboursera que 204 millions de FCFA sur 15 ans.

Le directeur général du Feicom a par ailleurs donné un aperçu global des financements accordés par l'institution depuis 2006. « De manière générale, sur un montant cumulé des financements accordés par le Feicom sur la période de 2006 à nos jours, de 543 milliards 22 millions de FCFA à l'ensemble des 360 et 14 communautés urbaines du Cameroun, les 33 communes et la communauté urbaine que compte la région, ont bénéficié d'une enveloppe de 48 milliards 323 millions de FCFA pour la réalisation de 539 projets de développement, ce qui représente en valeur relative, un peu plus de 8,9% de l'enveloppe globale dépensée », a expliqué le DG du Feicom.

www.Newsducamer.com

COOPÉRATION CAMEROUN-ARABIE SAOUDITE

Près de 46 milliards FCFA pour relancer l'axe Sorawel-Dourbeye

Le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire camerounais, Alamine Ousmane Mey, a procédé, le 23 mars 2026, à Yaoundé, à la signature d'un accord de prêt de 75 millions de dollars américains, soit environ 45,83 milliards de FCFA, avec le Fonds saoudien de développement, représenté par son directeur général, Sultan A. Almarshad.



Le 23 mars 2026 à Yaoundé, le Cameroun et l'Arabie saoudite ont conclu un accord de prêt d'environ 45,8 milliards de FCFA (près de 75 millions USD) destiné à la réhabilitation de la route Sorawel-Dourbeye dans l'extrême nord du pays. Ce financement concerne précisément le tronçon Sorawel-Guider-Mayo Oulo-Dourbeye, long de 68 kilomètres, situé dans la région du Nord, un axe appelé à transformer durablement la dynamique économique et sociale de cette partie du territoire.

Le projet vise notamment à désenclaver les localités concernées, à améliorer la connectivité et à faciliter les échanges avec les pays voisins, en particulier le Nigeria et le Tchad, tout en renforçant l'accès aux services essentiels.

« Nous disposons d'un financement dans des conditions que je

qualifierais des meilleures possibles dans le contexte actuel, à hauteur de 75 millions de dollars, pour la réhabilitation d'un tronçon de 68 kilomètres dans la région du Nord. Il s'agit du tronçon allant de Sorawel à Dourbeye, en passant par Guider et Mayo-Oulo. Ces 68 kilomètres sont essentiels : leur bon état facilitera la mobilité, la connectivité et les échanges à l'intérieur du pays, mais aussi avec les pays voisins, notamment le Nigeria, le Tchad et la Centrafrique, dans la mesure où il s'agit d'un carrefour stratégique », a résumé le ministre Alamine Ousmane Mey.

De son côté, Sultan Abdulrahman Al Marshad, CEO du SFD, a déclaré que cet accord reflète l'engagement du SFD à soutenir un développement qui améliore la vie quotidienne des populations et à créer des opportunités à long terme. « En renforçant la

connectivité, en élargissant l'accès aux services essentiels et en soutenant le commerce régional, le projet contribuera au développement durable au Cameroun et dans l'ensemble de la région », a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, l'accord signé à Yaoundé porte désormais à 136 millions de dollars américains, soit environ 76 milliards de francs CFA, le volume global des financements accordés par le Fonds saoudien au Cameroun. Le Fonds saoudien de développement a en effet déjà participé à plusieurs projets d'envergure dans le pays, notamment la construction et la réhabilitation des axes routiers Douala-Yaoundé, Ayos-Bonis et Sangmélina-Djoum, ainsi que des infrastructures universitaires et agricoles.

Source : Cameroun-eco.com / Newsducamer.com

PATRIMOINE FONCIER AU CAMEROUN

L'État recense 1 522 immeubles bâtis à Yaoundé et Douala, évalués à plus de 1 500 milliards de FCFA

L'État camerounais poursuit l'inventaire de son patrimoine immobilier. Les premiers résultats du recensement des immobilisations corporelles révèlent que 1 522 immeubles bâtis ont été identifiés dans les départements du Mfoundi et du Wouri, pour une valeur globale estimée à plus de 1 500 milliards FCFA. Présentés devant les députés, ces chiffres relancent le débat sur la gestion, la protection et la valorisation des biens immobiliers publics.

Dans les départements du Mfoundi et du Wouri, l'État camerounais détient un patrimoine immobilier de 1 522 bâtiments, dont la valeur est évaluée à plus de 1 500 milliards FCFA. Ces informations tirent leur origine de la première étape de recensement et d'évaluation des actifs physiques de l'État. Les conclusions ont été soumises à l'Assemblée nationale le 12 juin 2026 par le Premier ministre, Joseph Dion Ngute.

D'après le chef du gouvernement, les biens immobiliers recensés dans le département du Mfoundi, où se situe la capitale Yaoundé, sont évalués à environ 1 070 milliards FCFA. Dans le département du Wouri, qui abrite la ville de Douala, le patrimoine bâti de l'État est estimé à près de 442 milliards FCFA. À eux seuls, ces deux départements concentrent ainsi un patrimoine immobilier public d'une valeur avoisinant 1 512 milliards FCFA.

Ces données ont été fournies en réponse à une interrogation posée au gouvernement concernant la politique d'assurance des biens qui appartiennent à l'État. Lors de cet événement, Joseph Dion Ngute a précisé qu'il n'existe actuellement aucun système d'assurance privée qui couvre le patrimoine immobilier public. D'après son analyse, cette situation découle en partie du régime juridique particulier

qui régit les biens de l'État.

Le Premier ministre a expliqué que les bâtiments administratifs, les édifices publics, les constructions, les ouvrages ainsi que les immeubles relevant du domaine privé de l'État présentent des caractéristiques particulières. Leur importance numérique, leur répartition sur l'ensemble du territoire national et leur valeur financière élevée compliquent leur prise en charge par une compagnie d'assurances privée dans les conditions habituelles du marché.

« Il en résulte que, dans la pratique, les bâtiments administratifs et les biens relevant du domaine privé de l'État, notamment les édifices publics, les constructions, les ouvrages et les immeubles, présentent, en raison de leur volume, de leur dispersion territoriale et de leur valeur considérable, des caractéristiques qui les rendent difficilement assurables par une compagnie privée d'assurances, dans les conditions ordinaires du marché », a déclaré Joseph Dion Ngute devant les députés. Le chef du gouvernement a également précisé que, tout comme le parc automobile de l'État, les immeubles publics relèvent de la responsabilité du ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, chargé de la gestion et de la préservation du patrimoine de l'État. Cette précision établit une distinction entre une assurance

souscrite auprès d'un opérateur privé et la gestion administrative et patrimoniale assurée directement par les pouvoirs publics.

Toutefois, Joseph Dion Ngute a souligné que le gouvernement prévoit de renforcer les mesures de prévention, conformément au décret du 6 novembre 1984 qui définit le régime des assurances pour les biens immobiliers de l'État. Les mesures prévues incluent la maintenance préventive des infrastructures et des équipements publics, l'éducation des autorités sur l'importance de respecter la réglementation concernant la préservation du patrimoine public, et l'instauration d'une réelle culture de conservation et d'entretien des propriétés d'État.

Les résultats de cette première phase du recensement mettent en évidence l'importance du patrimoine immobilier public concentré dans les deux principales villes du Cameroun. Avec plus de 1 500 milliards FCFA d'actifs bâtis identifiés à Yaoundé et à Douala, les enjeux dépassent désormais le simple inventaire administratif. Ils concernent également la valorisation de ces biens, leur entretien, leur sécurisation ainsi que les conséquences budgétaires qu'entraînerait leur éventuelle dégradation.

Pour les autorités, l'étape suivante consiste désormais à transformer cet inventaire en un véritable outil de gestion du patrimoine public. L'ampleur des actifs recensés appelle une planification plus rigoureuse des dépenses d'entretien, une répartition plus claire des responsabilités entre les différentes administrations et le renforcement des mécanismes de prévention des risques, en l'absence d'un système généralisé d'assurance privée couvrant l'ensemble des biens immobiliers de l'État.

Source : Investir au Cameroun



RDC

160 km supplémentaires de routes agricoles entrent en réhabilitation dans le Kongo Central

Le gouvernement provincial du Kongo Central a lancé en mai 2026 les travaux de réhabilitation de 160 kilomètres de routes de desserte agricole dans les territoires de Luozi et Songololo. Financé par la province, ce chantier s'inscrit dans la dynamique de désenclavement des zones de production agricole amorcée en 2025, même si les autorités n'ont pas précisé s'il relève du programme de 550 kilomètres déjà en cours ou d'une opération distincte.

Le programme de désenclavement des zones de production agricole se poursuit dans la province du Kongo Central. Le vice-gouverneur, Prospère Ntela Ntambidila, a officiellement donné, le 12 mai 2026, le coup d'envoi des travaux de réhabilitation de 160 kilomètres de routes de desserte agricole situées dans les territoires de Luozi et de Songololo, selon une communication du gouvernorat provincial.

Le projet porte sur deux tronçons routiers. Il s'agit de l'axe Malanga-Luozi, d'une longueur de 95 kilo-

mètres, ainsi que de l'itinéraire Kongo dia Kati-Songamani-Vila 1-Vila 2, long de 65 kilomètres. D'après le gouvernorat, les travaux sont financés par le gouvernement provincial par l'intermédiaire du Bureau central de coordination (BCECO). Leur réalisation a été confiée à l'entreprise Oriental Roads and Constructions (ORC), avec un délai d'exécution estimé à douze mois.

Les autorités provinciales présentent ces routes comme des infrastructures stratégiques pour l'économie locale. Leur remise en état devrait contribuer au désenclavement de plusieurs bassins de production agricole, faciliter l'acheminement des produits vivriers vers les principaux centres de consommation et réduire les coûts de transport dans cette partie de la province.

Ce nouveau chantier s'inscrit dans la continuité du vaste programme de réhabilitation des routes de desserte agricole engagé en 2025. Le 25 octobre 2025, le gouverneur Grâce Nkuanga Bilolo avait lancé, à Kinzau-Mvuete, les travaux de réhabilitation de 550 kilomètres de routes de desserte agricole à travers la pro-

vince. Cette initiative visait à améliorer l'acheminement des produits vivriers vers les marchés.

La première étape de ce programme concernait 230 kilomètres de routes jugées prioritaires, avec une durée d'exécution annoncée de neuf mois. Les travaux portaient notamment sur les axes de Kinzau-Mvuete, Seke-Banza, Mbatassiala et Lombo-Fuese-Kilukweta, situés dans les territoires de Kasangulu et de Mbanza-Ngungu. Leur réalisation avait été confiée à l'Agence des travaux publics du Kongo Central.

Le lancement ouvre ainsi une nouvelle étape de l'amélioration des infrastructures routières agricoles de la province. Celle-ci concerne de nouveaux axes et repose sur un dispositif d'exécution différent. Le communiqué du gouvernorat ne précise toutefois pas si ces 160 kilomètres s'inscrivent dans une nouvelle phase du programme initial de 550 kilomètres ou s'ils relèvent d'un projet distinct, financé directement par le gouvernement provincial.

Source : Bankable.africa

Source : Newsducamer.com



AFRIQUE DE L'OUEST

Un partenariat entre la CEDEAO et la Chine pour accélérer les projets énergétiques

Réunis au sein de la CEDEAO, les pays de l'Afrique de l'Ouest cherchent une réponse au manque d'infrastructures énergétiques dont ils souffrent. Pour cela, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest a décidé de s'appuyer sur un partenariat avec la Chine afin d'accélérer le financement de projets destinés à ce secteur, dont le coût est estimé à plus de 36 milliards de dollars.

La CEDEAO a engagé, courant mars à Abuja, des discussions avec Energy China International (CEEC) afin d'examiner différentes pistes de coopération dans le développement des infrastructures électriques en Afrique de l'Ouest, selon l'agence Ecofin.

Ce rapprochement repose sur une collaboration avec l'entreprise Energy China International (CEEC) et vise à mobiliser des ressources pour des projets jugés prioritaires dans la région.

Les échanges entre la Direction de l'Énergie et des Mines de la CEDEAO et la partie chinoise portent sur plusieurs chantiers, organisés autour de quatre axes principaux.

Le premier se réfère à l'expansion de la production d'énergie, visant à appuyer l'évolution du secteur énergétique au niveau régional et à satisfaire une demande qui est en constante augmentation. Le second concerne les infrastructures de transport et de distribution, dans le but de moderniser et agrandir les réseaux afin d'optimiser l'accès à l'électricité, particulièrement dans les régions rurales. La troisième dimension de cette collaboration porte sur les systèmes de stockage d'énergie, avec l'objectif d'incorporer des dispositifs visant à stabiliser les réseaux, un aspect crucial pour encourager l'inclusion des énergies renouvelables.

Enfin, les discussions abordent également la possibilité d'un appui technique et financier chinois, ainsi que l'évaluation des capacités nécessaires à la mise en œuvre des projets d'envergure du West African Power Pool (WAPP).

Cette démarche fait partie d'un effort plus global de la Chine pour appuyer les institutions régionales, y compris son initiative de financement et la



réalisation, à titre gracieux, du nouveau quartier général de la CEDEAO à Abuja (environ 32 millions de dollars).

De plus, cette collaboration fait partie des efforts soutenus du FOCAC 2024 et accompagne le démarrage du quinzième Plan quinquennal chinois (2026-2030), qui porte une attention particulière aux infrastructures durables ainsi qu'à la sécurité énergétique.

Par ailleurs, ce partenariat s'inscrit dans la continuité des engagements du FOCAC 2024 et accompagne le lancement du 15e Plan quinquennal chinois (2026-2030), qui met l'accent sur les infrastructures durables et la sécurité énergétique.

Cette démarche de la CEDEAO pour renforcer ses infrastructures énergétiques répond à un déficit réel, qui touche encore la moitié de la population des pays concernés. Ce manque demeure l'un des plus importants à l'échelle mondiale, malgré un potentiel considérable en énergies renouvelables et fossiles. En mars 2026, la situation se caractérise toujours par un accès limité et des réseaux fragmentés qui freinent la croissance régionale. Ainsi, près de 50 % de la population de la CEDEAO n'a toujours pas accès à l'électricité.

La disparité entre zones urbaines et rurales reste particulièrement mar-

quée : dans les campagnes, le taux d'accès dépasse difficilement 18 %. À cela s'ajoute un coût moyen du kilowattheure d'environ 0,25 dollar en Afrique de l'Ouest, soit le double de la moyenne mondiale, ce qui pénalise fortement la compétitivité des entreprises. Par ailleurs, les ménages comme les entreprises subissent des coupures pouvant atteindre 80 heures par mois dans certaines zones, selon la Banque mondiale.

À ces difficultés s'ajoutent d'autres freins au développement du secteur, notamment la vétusté des équipements : les infrastructures de distribution souffrent d'un manque chronique d'entretien et de maintenance des lignes et des transformateurs. Cette situation intervient alors même que la demande énergétique régionale progresse de plus de 8 % par an, dépassant largement les capacités actuelles de production.

Enfin, le secteur des infrastructures énergétiques en Afrique de l'Ouest reste marqué par un sous-investissement massif. Les besoins financiers pour mener à bien les grands projets sont considérables, alors que le déficit global de financement des infrastructures sur le continent est estimé entre 68 et 108 milliards de dollars par an.

Source : [Ecotimesdz.com](https://www.ecotimesdz.com)

CONGO

Avec le coup d'envoi du barrage de Kitéké, le pays se dirige vers une autonomie énergétique

Le 28 janvier 2026, Émile Ouosso, ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique de la République du Congo, a officiellement lancé les études de construction de la centrale hydroélectrique de Kitéké. La cérémonie s'est déroulée en présence des délégués des administrations publiques et des partenaires techniques du projet, à savoir les entreprises Lincoln et China Energy.

Le chantier est situé dans le département du Pool, non loin de la rivière Loufoulakari. Il compte parmi les aménagements les plus audacieux en cours actuellement. L'objectif fondamental est de tirer le meilleur parti des ressources hydrauliques du fleuve Congo pour apporter une réponse pérenne à la demande électrique toujours plus forte des foyers et des entreprises. Lorsqu'on examine les spécificités du site, on devine les performances remarquables de ce futur ouvrage. D'après les détails fournis par André N'keye, directeur général de l'Énergie, les caractéristiques techniques du lieu sont exceptionnelles : la chute brute atteint huit mètres, avec une cote située à 233 mètres en amont et 225 mètres en aval. En s'appuyant sur un débit d'équipement évalué à

10 000 mètres cubes par seconde, les experts prévoient une puissance installée de près de 510 mégawatts.

Ce niveau de production constituerait une avancée majeure pour l'infrastructure électrique du pays. À ce sujet, André N'keye a insisté sur la portée capitale de cet ouvrage en déclarant : « Le projet Kitéké constitue un accroissement substantiel de la puissance installée actuelle de notre pays. Il permettra d'alimenter des centaines de milliers de foyers et de soutenir l'essor de nombreuses industries ».

Pensé pour conjuguer rendement et durabilité, le projet Kitéké fait l'objet d'analyses approfondies. Les investigations techniques en cours se concentrent sur la géologie du terrain, la définition du type de barrage et de canal, ainsi que le choix de tur-

bines spécifiques, capables de fonctionner avec une faible chute d'eau mais un débit massif.

Simultanément, une évaluation minutieuse des répercussions environnementales et sociales est effectuée pour planifier les actions de compensation indispensables. L'intégration de la centrale au réseau électrique national reste aussi un domaine de travail prioritaire. Kitéké aspire à devenir un pilier de la production d'électricité à l'échelle nationale, contribuant ainsi à assurer la stabilité énergétique du pays. Son objectif est également de pallier les insuffisances de production et d'apporter une impulsion majeure au développement économique et social de la nation.

Source : Journal de Brazza



RDC/GRAND INGA

Le président Félix Tshisekedi impose un calendrier accéléré pour le «projet du siècle»

Le 27 mars 2026, lors du Conseil des ministres, le gouvernement de la République démocratique du Congo a approuvé le projet de loi concernant l'implémentation du projet Grand Inga. Ce projet a été présenté par Aimé Sakombi Molendo, le ministre des Ressources hydrauliques et Électricité. Selon le rapport officiel du Conseil des ministres, le texte a été adopté suite à des discussions et des délibérations.

D'après ce rapport, ce texte législatif se présente comme une assurance de souveraineté, dans le sens où il a pour but de sauvegarder un bien stratégique national et d'en établir le contrôle par l'État. Le gouvernement insiste aussi sur le fait qu'il ajuste le droit congolais pour s'adapter à un projet hors norme, tout en préparant le terrain pour l'industrialisation, l'élargissement de l'accès à l'électricité, la génération de richesses et l'augmentation des revenus publics. Le texte souligne également l'importance de considérer les populations locales et les critères environnementaux.

Cette adoption s'aligne sur un calendrier accéléré établi quelques jours auparavant par le président Félix Tshisekedi. Selon les données divulguées suite au Conseil des ministres du 20 mars, le président avait requis une révision rapide du texte pour



son adoption le 27 mars, puis sa présentation au Parlement.

Sur une lancée similaire, le président avait également sollicité les ministères concernés ainsi que l'administration provinciale du Kongo Central à conclure les protocoles

d'accord avec l'Agence pour le développement et la promotion du projet Grand Inga (ADPI-RDC), dans le but d'accélérer l'établissement du cadre de gouvernance du projet.

Le Grand Inga est un ambitieux projet hydroélectrique envisagé sur le fleuve Congo, dans la province du Kongo-Central, qui a pour objectif de fournir à la RDC une capacité de production dépassant les 40 000 MW. Il est élaboré par étapes. Après les projets Inga 1 (351 MW) et Inga 2 (1 424 MW), qui ont été menés à bien dans les années 70 et 80, nous sommes maintenant à la phase de préparation d'Inga 3.

Selon la Banque mondiale, diverses alternatives sont encore à considérer, avec une capacité possible variant de 3 000 à 11 000 MW en fonction de l'option choisie. Elle indique également que les travaux préliminaires et la réalisation du projet devraient durer approximativement dix ans, en raison de sa complexité sur les plans technique, politique et financier.



Source : Bankable.africa

RDC-UNOPS

Vers un cadre formel pour la reconstruction nationale

Un jalon important a été posé dans le renforcement des liens bilatéraux entre la République démocratique du Congo et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). À Kinshasa, le 18 février 2026, un protocole d'accord (MoU) a été signé entre le ministère des Infrastructures et Travaux publics (ITP) et l'entité onusienne.

Le ministre des ITP, John Banza, et la directrice pays de l'UNOPS en RDC, Mouna El-Jaouhari, ont signé ce document officiel. Considéré comme un tournant pour la reconstruction nationale, ce mémorandum vise à « remodeler l'infrastructure du pays tout en consolidant les compétences locales ».

Le contrat est soutenu par quatre grands piliers majeurs pour moderniser la région. Le premier aspect porte sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures, incluant aussi bien l'édification de nouvelles structures que la restauration des installations actuelles sur l'ensemble du territoire de la RDC. Le second pilier met l'accent sur le transfert de compétences, avec pour objectif d'améliorer les capacités des institutions congolaises et de perfectionner les standards et procédés de construction. Le troisième point met en évidence une collaboration de premier ordre, en considérant l'infrastructure comme un levier crucial pour la croissance économique.

Pour finir, le quatrième axe se concentre sur l'impact social et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). L'objectif est de promouvoir le désenclavement, de combattre la pauvreté et d'améliorer l'accès aux services sociaux fondamentaux, notamment par le biais de projets routiers.

On qualifie ce protocole d'« accord ouvert », qui comprend des mécanismes de suivi soignés pour ajuster et amplifier la coopération pendant sa phase active. Le document, bien qu'il ne détermine pas encore les projets prioritaires, les budgets ou le calendrier exact, instaure une structure référentielle devant être précisée par des accords



opérationnels futurs.

L'UNOPS se démarque par son rôle opérationnel, soutenant ses partenaires, qu'il s'agisse de gouvernements ou de donateurs, dans la mise en œuvre effective de leurs objectifs. Pour y parvenir, elle met en œuvre son expertise en gestion de projets, en procédures d'achats et en ingénierie, fonctionnant selon un modèle autofinancé par la facturation de frais de gestion. Cette organisation n'est pas une entité méconnue en République démocratique du Congo. Selon les chiffres officiels, en 2024, elle a dirigé plus de 53 initiatives nationales, totalisant un chiffre d'affaires de 61,2 millions de dollars en collaboration avec 26 partenaires. Ses activités en cours concernent le transport, la santé, l'accès à l'eau, la formation professionnelle et les initiatives de stabilisation dans la

région orientale du pays.

En guise d'exemple, l'agence de l'ONU met en avant son travail dans la construction ou la réhabilitation de 132 centres médicaux, 27 entrepôts de vaccins et 16 centres régionaux pour la distribution des médicaments. Elle mentionne aussi des infrastructures hydrauliques qui ont profité à 45 000 habitants en milieu rural, en même temps que des projets de réfection de routes et d'installation de ponts. En officialisant ce partenariat avec le ministère des ITP, les responsables congolais et l'UNOPS visent à établir ces actions dans un cadre institutionnel strict. Le défi à venir consiste désormais à transformer cet accord en actions concrètes, financées et organisées sur le terrain.

Source : Bankable.africa

RDC

Un investissement massif pour transformer le port d'Akula dans le Sud-Ubangi

Jean-René Galekwa Vundawe, gouverneur intérimaire de la province du Sud-Ubangi, a lancé officiellement le 11 mars 2026 les travaux de rénovation et d'actualisation du port d'Akula, qui se trouve à environ 117 kilomètres de la ville de Gemena.

Ce projet d'envergure est soutenu par un financement de plus de 11 millions de dollars mobilisé par le gouvernement du Congo, tandis que la réalisation technique a été attribuée à l'entreprise Envol Construct Lambo SARL. Comme l'indique Jules Timbisa, le porte-parole de la compagnie responsable des opérations, l'intervention vise à revitaliser les infrastructures portuaires actuelles tout en construisant de nouvelles installations cruciales pour la performance du lieu. Le projet est ambitieux, prévoyant la construction d'un bâtiment administratif de R+1 de 600 m² destiné à accueillir les services gouvernementaux, ainsi qu'un autre édifice aux spécifications identiques.

De plus, deux entrepôts de stockage seront érigés afin d'assurer un tran-

sit sécurisé des produits. L'aménagement d'une avenue de 166 mètres en béton armé contribuera également à la fluidité du trafic au sein du périmètre portuaire. L'accomplissement total de ces modifications doit se réaliser dans un cadre temporel estimé à six mois.

Cette mise à jour est entre en droite ligne de la politique de revitalisation des infrastructures logistiques du Sud-Ubangi pour le gouvernement provincial. Le défi est l'amélioration du transport fluvial, élément essentiel pour le déplacement des récoltes agricoles vers Kinshasa et, en retour, pour l'approvisionnement de la province en produits manufacturés.

Le port d'Akula se révèle donc être un lien crucial pour les échanges entre le nord-ouest de la République Démocratique du Congo et sa capitale.

Néanmoins, l'aboutissement parfait de ce centre logistique dépend fortement de la qualité du réseau routier à proximité, plus précisément de la condition de la route nationale n°6 qui fait le lien entre Zongo, Gemena et Akula. La détérioration actuelle de cet axe a un impact significatif sur le transport des produits. En prévision de ce défi, le ministre des Infrastructures et Travaux publics, John Banza, avait affirmé dès octobre 2025 que les financements requis pour la remise en état du tronçon Gemena-Akula et de la route de Ndongo avaient été libérés. La réhabilitation de ces routes est considérée comme un élément essentiel aux travaux portuaires pour éliminer les points de congestion qui freinent toujours le développement économique du Sud-Ubangi.

Source : Bankable.africa



ÉNERGIE TRANSFRONTALIÈRE

La RDC affine son partenariat avec Electroconsult

La République démocratique du Congo avance dans la relance du projet Pioka-Tombe, une importante structure dont la capacité de production escomptée est d'environ 6 450 MW. Selon un communiqué daté du 12 mars 2026, le ministre des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, Aimé Sakombi Molendo, a effectué un déplacement à Milan pour discuter avec les responsables de la société italienne Electroconsult. Depuis 1955, cette entreprise d'ingénierie spécialisée en infrastructures civiles et énergétiques n'est pas une inconnue dans ce dossier, car elle a dirigé les premières études techniques du site dès 1978.

En Italie, les débats se sont focalisés sur l'impératif de mettre à jour les formations techniques et économiques. Cette approche représente une base essentielle avant toute reprise concrète des activités sur le terrain, favorisant l'alignement des archives historiques avec les réalités actuelles pour anticiper plus efficacement les futurs cycles de développement.

Le gouvernement congolais a une vision soigneusement planifiée pour ce point de passage frontalier. Lors de la réunion du Conseil des ministres qui s'est déroulée le 9 janvier 2026, Aimé Sakombi Molendo avait souligné que la réouverture de Pioka-Tombe nécessitait l'application

d'un protocole technique rigoureux. Ce processus comprend la mise à jour des informations, le déploiement de nouvelles initiatives topographiques, l'exécution d'études de pré faisabilité et de faisabilité, ainsi que la création d'un avant-projet détaillé. Outre ces considérations techniques, le ministre a mis l'accent sur la nécessité cruciale de créer un cadre institutionnel et financier solide, apte à attirer et assurer les investissements colossaux nécessaires pour mener à bien un projet de cette envergure.

Le défi va au-delà des simples limites nationales et s'inscrit dans un mouvement de coopération régionale entre Kinshasa et Brazzaville. Le 26

février 2026 a marqué la concrétisation de cette ambition partagée par la signature d'un protocole d'accord entre Aimé Sakombi Molendo et Émile Ousso, ministre de la République du Congo, scellant ainsi leur engagement envers l'exploitation hydroélectrique de cette section du fleuve Congo. Une fois terminé, le complexe se donnera pour objectif de combler le déficit d'électricité à Kinshasa, estimé à plus de 1 000 MW. De plus, il favorisera l'expansion industrielle de la province du Kongo Central et des zones connectées au grand réseau d'Inga.

Source : Bankable.africa



RDC

L'horizon de novembre 2027 fixé pour le lancement du premier tramway souterrain de Kinshasa

Une transformation profonde est sur le point de se produire dans le paysage urbain de la capitale du Congo. D'après les données communiquées le 14 février 2026 lors d'une réunion à Rotterdam entre John Banza, ministre des Infrastructures et Travaux publics, et Jean-Pierre Van Erps, dirigeant du consortium Tramways de Kinshasa, il se pourrait que la première ligne souterraine expresse soit en service dès le 27 novembre 2027. Ce rendez-vous a donné l'occasion au ministre de remettre formellement l'original de l'accord de principe, signé le 8 octobre 2025 et sur lequel le ministère a apposé son sceau.

Cette progression n'occulte pas les étapes qu'il faut encore franchir pour assurer la pérennité du projet. Les autorités soulignent l'importance cruciale d'établir un calendrier consolidé qui offre toutes les assurances juridiques, de synchroniser les études techniques et de perfectionner la structuration financière. Le résultat de cette démarche se traduira par la conclusion d'un accord formel grâce à une collaboration public-privé.

L'objectif du déploiement à l'échelle mondiale est de révolutionner le transport à Kinshasa grâce à l'établissement de sept lignes modernes. Ces installations se fonderont sur des chemins hybrides préfabriqués dotés d'une licence technologique exclusive. Le plan ne se limite pas au transport, il inclut également la fourniture de solutions énergétiques dédiées et la mise à jour des principales voies de circulation et des réseaux techniques environnants.

Le consortium d'entreprises, composé de Prume Tramway RDC, Frateur-De Pourcq et PowerChina, a déjà déployé plus de 60 ingénieurs pour mener des études de terrain minutieuses. En s'appuyant sur l'historique géographique de la grande ville, ces spécialistes ont décelé une demande massive en infrastructures, anticipant par exemple la construction de 173 ponts sur l'itinéraire du centre-ville à l'aéroport international de N'djili.

La conception du projet ne se concentre pas uniquement sur les rails, elle intègre également un aspect primordial consacré à la prévention des inondations. Il est prévu



d'installer des systèmes de drainage et de traitement des eaux de pluie, dotés d'une dimension écologique qui favorise la redistribution de l'eau purifiée pour appuyer l'accès à l'eau potable pour les communautés. La coordination de ce complexe ensemble est assurée par l'Agence congolaise des grands travaux.

La conception du projet ne se concentre pas uniquement sur les rails, elle intègre également un aspect primordial consacré à la prévention des inondations. Il est prévu d'installer des systèmes de drainage et de traitement des eaux de pluie, dotés d'une dimension écologique qui favorise la redistribution de l'eau purifiée pour appuyer l'accès à l'eau potable pour les communautés. La coordination de ce complexe ensemble est assurée par l'Agence congolaise des grands travaux.

Durant les discussions, John Banza a souligné la volonté ferme du gouver-

nement de procéder rapidement à la mise en application concrète. L'intention déclarée est d'établir rapidement un arrangement contractuel robuste pour faciliter une signature de contrat dans les délais les plus courts.

En dehors des opérations menées par le consortium principal, l'entreprise congolaise Congo Trans S.A.R.L. met en œuvre un projet parallèle concernant trois autres lignes de tramway. Cet autre projet constitue un investissement total estimé à environ 205 millions de dollars américains. Ainsi, en juin 2025, un accord a été signé avec l'entreprise marocaine Balkan Ingénierie S.A.R.L. pour superviser et réaliser les travaux d'ingénierie. Cette coopération est estimée à 4 % du budget total, soit approximativement 8,5 millions de dollars.

Source : Bankable.africa



RDC

Le processus de réoccupation du Marché central de Kinshasa entre dans sa phase active

Cinq ans après sa fermeture et suite à d'importants travaux de reconstruction entamés en 2022, le Marché central de Kinshasa, le célèbre Zando, s'apprête à rouvrir ses portes. Le gouvernement provincial a officiellement lancé, ce 7 avril 2026, la campagne de souscription destinée à identifier les futurs occupants des étals et magasins de cette infrastructure modernisée.

Le processus de réhabilitation du cœur commercial de la capitale franchit une étape avec l'ouverture de la phase d'identification des requérants. Cette opération, préalable indispensable à l'attribution effective des emplacements, se déroule du 7 au 20 avril 2026. Les services du gouvernement accueillent les postulants de 8 h 30 à 16 h 30, le lancement officiel ayant été localisé au Jardin botanique de Kinshasa. Afin de garantir une large accessibilité et de fluidifier l'enregistrement des commerçants, l'Agence congolaise de presse précise que le dispositif est également déployé dans plusieurs points stratégiques de la ville, notamment aux marchés de Matete, de la Liberté et de Maluku, ainsi que dans les maisons communales de Bandalungwa et de Limete. L'accès à ce nouvel outil économique est encadré par des critères d'éligibilité rigoureux définis par les autorités provinciales. Les candidats doivent impérativement être de nationalité congolaise ou repré-

senter une entité de droit congolais, bien que les ressortissants étrangers puissent également postuler s'ils détiennent une carte de résident en cours de validité. Outre la condition de majorité fixée à 18 ans, chaque requérant doit prouver sa qualité de commerçant en présentant une patente valide, un registre du commerce ou une fiche de recensement économique pour l'exercice 2026. Sur le plan fiscal, la présentation d'une preuve de paiement de l'impôt foncier ou de l'impôt sur le revenu locatif est exigée pour l'obtention du quitus nécessaire à la validation du dossier.

Sur le plan technique, l'ouvrage livré s'écarte des projections initiales mais propose une structure moderne et structurée. Emmanuel Mputu, coordonnateur du projet, a détaillé la configuration du site qui dispose désormais de 10 000 étals pour les détaillants, de 650 magasins et de plus de 300 kiosques. La logistique est renforcée par 10 entrepôts de 500 mètres cubes chacun

et 10 chambres froides, tandis que l'hygiène est assurée par 272 toilettes publiques. Il est à noter que la capacité en étals est sensiblement inférieure aux 80 000 places qui avaient été annoncées en 2024 par l'ancienne administration de Genty Ngabila.

La concrétisation de ce chantier, dont les travaux ont été exécutés par l'entreprise chinoise SZTC sous la supervision de la société Sogema, a été rendue possible grâce à un partenariat public-privé. Ce projet a bénéficié d'un financement de 44,5 millions de dollars sous forme de prêt accordé par la Sofibanque. Si les tarifs de location des différents espaces demeurent pour l'instant confidentiels, le gouvernement provincial a toutefois rassuré les anciens vendeurs en indiquant qu'une priorité de réinstallation serait accordée aux occupants qui exerçaient sur le site avant sa fermeture en janvier 2021.

Source : Bankable.africa

Un investissement massif pour le déploiement des infrastructures mobiles

Afin de répondre à l'explosion de la consommation numérique et de garantir un accès équitable aux services de communication, la République démocratique du Congo intensifie le renforcement de son ossature technologique. À travers une convention d'investissement d'envergure signée avec Helios Towers, le pays ambitionne d'étendre la couverture mobile dans les zones rurales et urbaines, tout en intégrant des solutions durables pour une transformation économique inclusive.

La lutte contre le fossé numérique en République démocratique du Congo vient de progresser avec la conclusion d'un accord stratégique entre Helios Towers DRC et l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI). Signée le 1er avril 2026, cette convention prévoit un investissement colossal pouvant atteindre 110 millions de dollars. Ce partenariat est destiné à soutenir la demande croissante en connectivité sur l'ensemble du territoire national et à offrir aux opérateurs mobiles des infrastructures de meilleure qualité, favorisant ainsi une amélioration globale des services rendus aux abonnés.

Acteur clé du secteur depuis son implantation en 2011, Helios Towers DRC gère déjà un parc impressionnant de près de 2 800 sites de télécommunications, dont plus de 760

sont situés en milieu rural, assurant ainsi la couverture de 37 millions de citoyens. Le nouvel apport financier permettra d'intensifier le déploiement de nouvelles tours de transmission tant dans les grandes agglomérations que dans l'arrière-pays. Un accent particulier sera mis sur la résilience opérationnelle et la stabilité énergétique des installations, des paramètres cruciaux pour maintenir un réseau fiable dans un environnement logistique parfois complexe.

L'engagement pris par les deux partenaires dépasse la simple construction technique pour embrasser une dimension sociale et environnementale plus large. En effet, l'accord intègre un programme de développement des compétences locales ainsi que la mise en œuvre de solutions énergétiques renouvelables pour l'alimentation des sites.

Cette stratégie vise à promouvoir une croissance qui respecte les enjeux écologiques tout en stimulant l'économie locale. Helios Towers, qui supervise aujourd'hui environ 15 000 sites répartis dans neuf pays en Afrique et au Moyen-Orient, apporte ainsi son expertise d'acteur indépendant au service d'un écosystème numérique pérenne.

Cette initiative congolaise s'inscrit dans un contexte africain où le déficit en infrastructures numériques demeure une barrière structurelle au développement. Les statistiques de l'Union internationale des télécommunications pour l'année 2023 révèlent que seulement 34 % de la population africaine dispose d'un accès à Internet, contre une moyenne mondiale de 66 %. De plus, les données de la Banque mondiale soulignent que près de la moitié de la population du continent vit à une distance de plus de 10 kilomètres d'un réseau de fibre optique, un isolement qui touche particulièrement les zones rurales.

Face à ces défis, le renforcement des capacités technologiques est perçu comme le principal moteur de la transformation économique continentale. D'ici 2030, les besoins en investissements pour la densification des tours et le déploiement de la 4G, de la 5G et de la fibre optique sont estimés à plus de 62 milliards de dollars à l'échelle de l'Afrique. En lançant ce vaste programme d'extension, la RDC se positionne comme un acteur dynamique de cette mutation, cherchant à accroître sa compétitivité nationale et à offrir des conditions de vie améliorées à ses populations grâce aux outils du futur.

Source : [Financialafrik.com](https://www.financialafrik.com)



RDC

Des études envisagées pour la réhabilitation du port de Bandundu-ville

Le gouvernement du Congo prévoit de restaurer le port de Bandundu-ville, un ouvrage crucial pour l'Onatra. Le but déclaré est de revitaliser le transport par voie d'eau et de stimuler les transactions commerciales au sein de la région du Grand Bandundu.



Selon le ministère des Transports, des recherches sont projetées dans le but de rénover le lieu, une structure considérée comme cruciale pour la croissance du transport fluvial, la revitalisation économique locale et l'amélioration des transactions commerciales.

Le ministère indique que le président Félix Tshisekedi a visité le port de Bandundu-ville le 28 mars 2026 pour évaluer sa condition. Le rap-

port du Conseil des ministres du 27 mars met en évidence que le port représente un outil stratégique encore peu utilisé.

Ce document indique que l'infrastructure comprend entre autres six silos et couvre une large région économique englobant le Kwilu ainsi que les provinces adjacentes. Il souligne également que le port n'exploite pas pleinement son potentiel, à cause de l'état dégradé des quais,

du déficit d'équipements modernes de chargement et de l'insuffisance en matière d'investissements.

Ainsi, le vice-Premier ministre et ministre des Transports, Jean-Pierre Bemba, s'est engagé à restaurer les infrastructures portuaires et à actualiser les installations logistiques du port, dans le but de le transformer en un centre d'échange fluvial et de commerce intérieur.

Source : Bankable.africa

CORRIDOR RDC-ANGOLA

175 millions de dollars mobilisés pour relier le Kasai au marché angolais

Le 5 avril 2026, John Banza Lunda, ministre des Infrastructures, a donné le coup d'envoi officiel aux travaux de bitumage du segment Kananga-rivière Kakangayi. Ce projet majeur de 137,5 kilomètres, qui fait partie du corridor économique RDC-Angola, représente un tournant crucial pour l'amélioration des échanges internationaux et la progression socio-économique de la région Kasai.

D'après les documents du projet et la communication officielle concernant la cérémonie, le chantier s'étend sur une distance de 137,5 km divisée en trois sections. Le premier porte sur la portion Kananga-village Kasingi/Kashindi s'étendant sur 45 km ; le second couvre le trajet de Kasingi/Kashindi à Bena Mulongo sur 45 km ; et le troisième assure la liaison entre Bena Mulongo et la rivière Kakangayi pour une distance de 47,5 km. Le groupement GGPI, la société CFHEC et la société Sino-Hydro Sokol se voient attribuer respectivement les trois lots.

Selon une présentation technique diffusée sur le site officiel du gouvernement du Kasai Oriental, le projet prévoit une emprise de 15 mètres, avec une chaussée de 7 mètres de large et un délai d'exécution global des travaux fixé à 30 mois.

En plus de la voie principale, le pro-

jet englobe divers aménagements supplémentaires. Selon la Cellule Infrastructures et les documents associés à la BAD, il englobe 10 km de routes disséminées entre Kananga, Kabeya-Kamwanga et Munkamba, l'érection du marché frontalier de Kalamba-Mbuji, l'installation de stations de pesage à Kalamba-Mbuji et Munkamba, tout comme les infrastructures socio-économiques et rurales : écoles, centres de soins, centres d'apprentissage, marchés, dépôts, forages et voies rurales. Le projet inclut aussi des initiatives de sensibilisation sur la sécurité routière, les violences basées sur le genre (VBG), le VIH/Sida et le Covid-19, ainsi qu'un aspect dédié à la reforestation de 100 hectares entre Kananga et Kabeya-Kamwanga.

La phase 1 est financée par une subvention d'environ 69,8 millions de dollars et un emprunt avoisinant les 105,2 millions de dollars, totalisant

près de 175 millions de dollars réunis grâce à la Banque africaine de développement et au Fonds africain de développement, dans le cadre d'un programme global évalué à 650 millions de dollars. Le but proclamé est d'optimiser la qualité du service logistique sur l'itinéraire Mbuji-Mayi-Kananga-Kalamba-Mbuji (RDC) - Shikolondo-Dundo (Angola), tout en stimulant le commerce intra-régional et en améliorant le niveau de vie des habitants de cette région.

Selon le gouvernement provincial et le ministère, cet axe devrait favoriser l'ouverture du Grand Kasai, réduire les frais de transport et faciliter les transactions commerciales. John Banza Lunda a aussi décrit la RN1 comme le pilier central du pays, destinée à établir une connexion avec le Kongo Central et le Katanga.

Source : Bankable.africa



MOZAMBIQUE

Un besoin de 1,6 milliard de dollars pour affronter le défi de la reconstruction

Le Mozambique estime à 1,6 milliard de dollars le montant nécessaire pour se reconstruire suite aux inondations dévastatrices qui ont touché son sol. Au-delà de l'intervention humanitaire d'urgence, cette catastrophe souligne l'impact financier grandissant des événements climatiques sur les pays africains, la vulnérabilité des infrastructures publiques et la nécessité cruciale de financer la résilience.

Selon l'évaluation précise du gouvernement mozambicain, il faudrait environ 102,4 milliards de meticaïs, soit près de 1,6 milliard de dollars, pour restaurer les infrastructures dévastées par les inondations. Ce rapport a été divulgué le 24 mars 2026, après une séance du Conseil des ministres, à un moment où la nation subit l'une de ses plus graves crises écologiques contemporaines.

Selon Salim Valá, le porte-parole du gouvernement, ces statistiques se positionnent dans un contexte temporel compliqué, étant donné que la saison des pluies, qui a commencé en octobre, n'est pas censée se terminer avant la mi-avril. L'ampleur des dégâts, notamment sur le réseau routier et les ponts, a fait grimper les estimations budgétaires. Le coût de la reconstruction a plus que doublé par rapport aux 644 millions de dollars initialement prévus suite aux premières inondations de janvier.

Le rétablissement des infrastructures vitales au sommet des priorités. Le gouvernement indique que le plan de relance et de reconstruction est actuellement en phase de finalisation. Ce programme s'appuie sur plusieurs axes clés : la protection des populations, la mise en place de l'assistance humanitaire et la réouverture des routes de communication, éléments cruciaux pour désenclaver les zones touchées et faciliter le transport des secours.

En plus de cet aspect d'urgence, il y a des projets à moyen et long terme qui comprennent la restauration durable du patrimoine bâti, la relance de l'économie ainsi que le renforcement des moyens nationaux de prévention et de gestion des sinistres. L'objectif affiché est de créer des structures en mesure de résister plus



efficacement à la répétition des événements climatiques extrêmes.

Dans cette perspective, les autorités rappellent que les aléas naturels — qu'il s'agisse d'inondations, de cyclones ou de sécheresses — amputent chaque année le produit intérieur brut (PIB) du pays d'environ 2 %. Ce fardeau économique majeur déstabilise les équilibres macroéconomiques, accroît la charge pesant sur les deniers publics et accentue la précarité des citoyens.

Passé le cri d'alarme humanitaire, cette épreuve souligne la vulnérabilité constante de nombreuses économies du continent face aux perturbations climatiques, lesquelles impactent frontalement les infrastructures, la productivité, le transit des marchandises et des individus, sans oublier le maintien des services sociaux élémentaires.

Du point de vue humain, la situation demeure très tendue. D'après les statistiques de l'Institut national de gestion et de réduction des risques de catastrophes (INGD), ces crues ont entraîné la disparition de 298 in-

dividus et touché la vie quotidienne de plus d'un million de résidents. Les dégâts matériels attestent de la gravité du choc, avec plus de 21 000 résidences partiellement endommagées et plus de 10 000 complètement détruites. Par ailleurs, des centaines d'écoles, d'infrastructures médicales et de bâtiments religieux ont subi des dommages.

Pour Maputo, le défi va au-delà de la simple gestion de crise. L'idée est de poser les bases d'une reconstruction capable de tenir fermement face aux aléas climatiques, dans une région régulièrement confrontée à des conditions météorologiques extrêmes et à la sécheresse. Dans un contexte africain où le coût du changement climatique s'alourdit de plus en plus, la situation au Mozambique met en lumière la question essentielle du financement de l'adaptation, de la robustesse des infrastructures et de la capacité des administrations africaines à gérer des crises de plus en plus fréquentes.

Source : Financial Afrik

GUINEE

Un sukuk de 500 millions de dollars en faveur de Simandou 2040

Le vendredi 27 mars 2026, une délégation de haut niveau de la Banque mondiale a rencontré à Conakry le gouvernement guinéen pour définir les nouvelles orientations de leur coopération, désormais alignée sur les impératifs du Programme Simandou 2040. Sous l'égide de Mariama Ciré Sylla, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, les échanges avec la direction des opérations de l'institution internationale ont porté sur le renforcement des réformes et la mobilisation des ressources nécessaires à cette transformation nationale.

Cette concertation a permis d'examiner en détail l'appui budgétaire et le soutien aux vastes chantiers engagés par l'État. L'ambition partagée est claire : accroître les recettes fiscales, sécuriser leur collecte et optimiser les dépenses publiques pour que les retombées bénéficient concrètement au quotidien des citoyens. Les discussions ont permis d'affiner le futur cadre de coopération pays, conçu pour soutenir l'élan de croissance actuel. Marie Chantale Uwanyiligira, directrice des opérations de la Banque mondiale, a d'ailleurs salué les « performances remarquables » du gouvernement, affirmant que l'institution reste à l'écoute des priorités nationales. « Nous travaillerons en co-construction de vos projets et programmes, que nous sommes disposés à appuyer pour aider à atteindre vos objectifs de développement socio-économique, pour le bien-être des populations », a-t-elle précisé.

Diversification des financements, accélération de la croissance

Au-delà de l'appui institutionnel, la rencontre a balayé un large spectre de secteurs vitaux : infrastructures routières, accès à l'eau, énergie, potentiel agricole et économie numérique. Le capital humain, via la santé et l'éducation, demeure également au centre des préoccupations. Pour soutenir ces efforts, Mme la ministre a sollicité un appui budgétaire renforcé, soulignant que « la Banque mondiale est un partenaire stratégique important, nous saluons vos appuis de qualité et espérons vous avoir à nos côtés dans la mise en œuvre du programme stratégique Simandou 2040 ». Le portefeuille actuel de la Banque en Guinée, s'élevant à environ 1,2 milliard USD, illustre déjà cet engagement envers une économie plus diversifiée et inclusive.

En parallèle, la Guinée explore des voies innovantes pour financer son plan de 200 milliards de dollars

d'investissements d'ici 2040. Le pays étudie notamment l'émission d'un sukuk de 500 millions de dollars, une obligation islamique qui permettrait de mobiliser des investisseurs spécialisés. Cette démarche s'appuie sur la notation « B+ » avec perspectives positives dont bénéficie le pays. Selon le ministère, cette initiative « va dans le sens de la diversification et du renforcement des solutions innovantes de financement, à travers l'implication des acteurs du secteur privé dans le financement des mégas projets, répertoriés dans le Programme de développement socio-économique souverain, responsable et inclusif Simandou 2040 ».

L'intérêt des investisseurs privés est également soutenu par la Société financière internationale (SFI), dont le directeur général, Makhtar Diop, a récemment souligné l'incroyable capacité d'innovation des entrepreneurs locaux. Selon lui, au-delà de l'argent, le secteur privé cherche un accompagnement pour devenir plus compétitif : « Ce ne sont pas les ressources financières qui intéressent le secteur privé. Ce qui l'intéresse, c'est comment on peut l'aider à attaquer les autres marchés, à améliorer leur pratique, à le rendre plus compétitif sur le marché extérieur ? Cela ne demande pas l'argent ». Avec une croissance économique qui pourrait avoisiner les 10 % entre 2026 et 2027 grâce à l'exploitation du gisement de fer de Simandou, la Guinée se positionne désormais comme un pôle d'attraction majeur pour la finance internationale.

Source : Service communication, relations publiques MEFB / Agence Ecofin



CRISE DU CIMENT

Les industriels sénégalais plaident pour une stabilité juridique

Au Sénégal, le secteur du bâtiment et des travaux publics traverse une zone de turbulence marquée par un ralentissement de l'activité. Dans ce contexte, les principaux industriels du ciment sortent de leur réserve pour exprimer leurs inquiétudes face aux récentes orientations fiscales annoncées par le gouvernement. Entre défense des acquis juridiques et appel au dialogue, ils alertent sur les risques d'un durcissement susceptible d'affecter l'investissement, l'emploi et le pouvoir d'achat.



Depuis presque deux ans, le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTP) au Sénégal connaît une période de ralentissement notable. L'ensemble du processus de construction est affecté par cette crise, les cimenteries constituant un élément essentiel. Tandis que de nombreux pays voisins enregistrent des hausses industrielles parfois supérieures à 20 %, les intervenants sénégalais (SOCO-CIM Industries, Les Cimenteries du Sahel, Dangote Cement Sénégal et Ciments de l'Afrique Sénégal) ont choisi de rompre le silence en publiant une déclaration commune. Ils font part de leurs préoccupations concernant les récentes déclarations du Premier ministre Ousmane Sonko, qui critique des exonérations fiscales considérées comme abusives et exige un retour immédiat à la législation standard pour remédier à un déficit évalué à 418 milliards de francs CFA.

Selon les industriels, ces mesures ne constituent pas des faveurs imméritées, mais plutôt « des outils traditionnels de politique économique destinés à attirer les investissements, favoriser l'industrialisation

et générer des emplois pérennes ». Ils soulignent que les contrats miniers, contenant des dispositions de stabilisation, ont été légalement signés conformément aux lois en vigueur au moment de leurs investissements. Ils estiment que remettre en question ces accords nuirait à la sécurité juridique, essentielle pour tout collaborateur économique. Au cours des cinq dernières années, le secteur a infusé plus de 600 milliards de FCFA dans l'économie du pays, illustrant ainsi sa foi en la possibilité de croissance nationale.

Au-delà des chiffres comptables, les cimentiers soulignent leur rôle de moteur social avec plus de 10 000 emplois directs et indirects générés dans le transport, la distribution et le bâtiment. Ils insistent sur le fait que chaque sac produit participe à « l'édification et à la modernisation du territoire », qu'il s'agisse de routes, d'écoles ou d'hôpitaux. Ce déploiement industriel a permis au Sénégal de maintenir « les prix du ciment les plus bas d'Afrique de l'Ouest », un avantage aujourd'hui menacé par les pressions sur les coûts de l'énergie et des intrants, mais aussi par ce possible durcis-

sement fiscal qui pourrait impacter directement le pouvoir d'achat des populations.

Dans ce climat de tension, les entreprises ont pourtant pleinement coopéré aux audits de leurs contrats lancés par les autorités. Elles regrettent toutefois que les conclusions de ces rapports n'aient pas encore été validées ni restituées officiellement. Les cimentiers jugent impératif que ces résultats soient présentés dans un cadre « officiel, clair et transparent, afin de garantir une appréciation objective et constructive des engagements pris par toutes les parties ». Bien qu'ils considèrent ce différend comme un « débat administratif qui ne devrait pas affecter les investissements industriels déjà engagés », ils avertissent qu'un changement brutal des règles du jeu pourrait freiner la dynamique de croissance. Réaffirmant leur loyauté envers les institutions, ils se disent prêts au dialogue pour continuer à être des « bâtisseurs de croissance » plutôt que de simples producteurs de matériaux.

Source : www.igfm.sn/magazine-regards.com/RFI

AMENAGEMENT URBAIN AU SENEGAL

L'échangeur du CICES à Dakar bientôt transformé en espace paysager moderne

La Direction générale du cadre de vie et de l'hygiène publique et la Ville de Dakar ont conclu plusieurs conventions de partenariat avec des acteurs publics et privés pour l'aménagement paysager de l'échangeur du CICES. Doté d'un budget de 320 millions de francs CFA, ce projet ambitionne de transformer ce carrefour en un espace urbain moderne, écologique et attractif.

La transformation de l'échangeur du Centre international du commerce extérieur du Sénégal (CICES) entre dans sa phase opérationnelle. La Direction générale du cadre de vie et de l'hygiène publique (DGCVHP), en collaboration avec la mairie de Dakar, a signé trois conventions de partenariat avec des entreprises du secteur privé ainsi que des structures publiques et parapubliques, en vue de l'aménagement paysager de ce site stratégique.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de plusieurs autorités, dont le directeur général du cadre de vie et de l'hygiène publique, Serigne Kossou Sène, le directeur général de la Loterie nationale sénégalaise (LONASE), Toussaint Manga, le maire de Dakar, Abass Fall, ainsi que le directeur général du CICES, Justin Corrêa. Des représentants de l'Agence des travaux et de gestion des routes (AGEROUTE), de

l'entreprise Sinohydro et de l'Agence nationale pour les énergies renouvelables (ANER) ont également pris part à l'événement.

À travers ce projet, les parties prenantes entendent « améliorer durablement le cadre de vie urbain par des aménagements modernes, esthétiques et respectueux de l'environnement », selon un communiqué conjoint.

L'initiative prévoit de transformer l'échangeur en un espace paysager intégrant des zones végétalisées, des solutions énergétiques durables et des espaces de loisirs. L'objectif est de renforcer l'attractivité urbaine du site tout en offrant un cadre de vie plus agréable aux usagers et aux riverains.

Le coût global des travaux est estimé à 320 millions de francs CFA, financés par la DGCVHP, la Ville de Dakar, la LONASE, le CICES ainsi que d'autres partenaires. Le projet repose sur un mécanisme de finan-

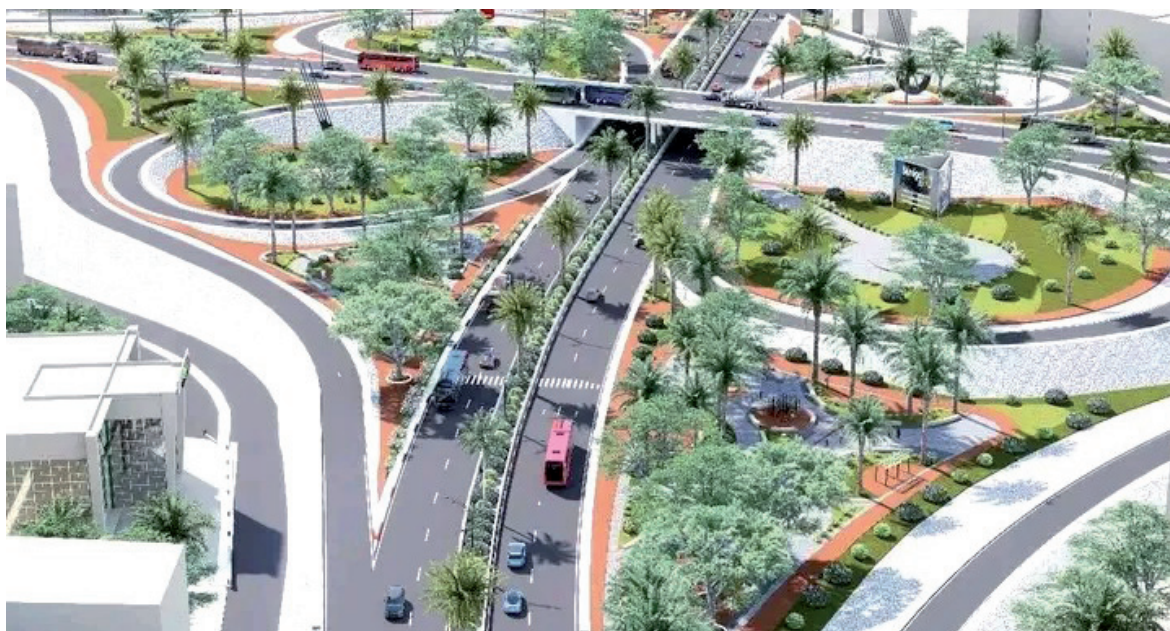
cement innovant basé sur la mutualisation des ressources entre acteurs publics, parapublics, privés et collectivités territoriales.

Selon le communiqué, ce modèle permet non seulement de mobiliser des financements alternatifs pour la réalisation et l'entretien des aménagements, mais aussi de garantir la pérennité des investissements tout en optimisant les coûts.

Dans cette dynamique, l'Agence nationale pour les énergies renouvelables assurera notamment l'éclairage global du site, contribuant ainsi à l'intégration de solutions énergétiques durables.

À travers cette initiative, la Direction générale du cadre de vie et de l'hygiène publique réaffirme son ambition de promouvoir, à travers des projets similaires, « des villes vertes, résilientes et agréables à vivre ».

Source : Agence sénégalaise de presse



KAYA

Des infrastructures d'assainissement pour en finir avec les inondations

En visite de terrain à Kaya le 8 avril 2026, le ministre burkinabè de la Construction de la patrie, Mikailou Sidibé, a constaté des avancées notables dans les travaux d'assainissement et de voiries. Ces infrastructures, en cours de réalisation, visent à mettre un terme aux inondations récurrentes et à moderniser durablement la ville.

Le ministre de la Construction de la patrie, Mikailou Sidibé, a effectué, dans la matinée, une visite de chantiers consacrés à la réalisation d'ouvrages d'assainissement, de drainage des eaux pluviales et de voiries urbaines dans la ville de Kaya.

Sur le terrain, d'importants travaux sont en cours, exécutés par les entreprises mobilisées depuis avril 2025. Il s'agit notamment de la construction de collecteurs primaires intégrant des ouvrages de franchissement et des bassins de rétention, de caniveaux couverts et de dalots urbains, ainsi que du curage de caniveaux existants.

Parallèlement, les entreprises poursuivent l'aménagement de la voirie urbaine, dont certaines sections seront bitumées et dotées d'un éclairage public.

À ce stade, le taux moyen d'exécution physique des travaux est estimé à 70 %, pour un délai consommé de 80 %.

Malgré ces avancées, le ministre a relevé quelques difficultés, notamment l'occupation des emprises des



chantiers et des ruptures d'approvisionnement en certains matériaux, en particulier le ciment. Il a toutefois précisé que des solutions palliatives ont été mises en place pour assurer la continuité des travaux.

Saluant les efforts consentis, Mikailou Sidibé a félicité l'ensemble des acteurs impliqués, tout en insistant sur la nécessité de respecter les délais contractuels.

« La réussite de ce projet témoigne de l'engagement des acteurs locaux et de la volonté commune de bâtir des villes plus modernes, accessibles et résilientes au Burkina Faso », a-t-il déclaré.

Au-delà de l'assainissement, le Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS) prévoit également la construction d'infrastructures socio-économiques majeures, notamment des écoles, des marchés, des aires de stationnement, ainsi que la reconstruction de l'hôtel de ville selon des standards modernes.

Pour rappel, ces travaux sont réalisés dans le cadre du PMDUVS, en partenariat avec l'Agence des travaux d'infrastructures du Burkina (AGETIB). Outre Kaya, le projet est mis en œuvre dans les villes de Bobo-Dioulasso et de Ouahigouya. Il vise à améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base et à stimuler les opportunités économiques.

Source : DCRP Ministère de la Construction de la Patrie



Tendances, innovations, opportunités : 

Real estate
Mortgages
Property prices
 Prêts hypothécaires
Promotion immobilière
Marché immobilier
Buying and renting properties
Investissement immobilier
Vente et location de biens immobiliers
Prix de l'immobilier
Télécommunications
Water supply networks
Immobilier
Infrastructure
Ponts et viaducs
Réseaux d'assainissement
Réseaux d'eau potable
AfcFTA
 Electricity grids
Public transportation infrastructure
Ponts et viaducs
Infrastructures de transport en commun
Infrastructure
Bridges and viaducts
Real estate market
Real estate development
AfcFTA
 **ZLECAf**
Architectural design
Rénovation urbaine
Architecture
Real estate investment
Techniques de construction durables
Réseau routier
Conception architecturale
Eco-friendly neighborhoods
Plans d'aménagement
Architecture
Modern buildings
Bâtiments modernes
Urban planning
Styles architecturaux
Sustainable construction techniques
Architectural styles
Construction materials
Habitat
Urban planning
Écoquartiers
Espaces verts résidentiels
Complexes résidentiels
Logement social
Africa
Maisons individuelles
Residential complexes
Quartiers résidentiels
Urban revitalization
Housing
Social housing
Residential neighborhoods
Single-family houses
Residential green spaces
Apartments


Mortgages
Electricity
grids
Immobilier
Habitat

Infrastructure
Mortgages
Architecture
Housing

Habitat
Mortgages



ROMARIC JUDICAËL NABALOU, M,
INGENIEUR EN GENIE CIVIL

« La terre n'est pas un matériau pauvre ni une solution low cost. Elle permet de construire juste, à condition d'une bonne conception »

Romarc Judicaël Nabalou est ingénieur en génie civil et promoteur de l'entreprise Terra Innov, une entreprise spécialisée dans la conception, le suivi et la construction d'habitats élégants et modernes, inspirés de nos architectures vernaculaires, au travers des matériaux locaux. Il fait partie d'une catégorie de bâtisseurs promouvant une architecture durable et adaptée aux réalités africaines. Après un parcours classique dans la construction en béton, il fait le choix de se tourner vers les matériaux locaux, notamment la terre, qu'il entend réhabiliter et valoriser. Dans cet entretien accordé à Home Magazine, il revient sur son déclic, ses influences, son expérience de terrain et défend une vision exigeante, moderne et ambitieuse de l'architecture en terre.

Home Magazine : Vous avez commencé par le béton et le parpaing, la « voie classique ». Quel a été l'élément déclencheur, le moment précis où vous vous êtes dit : « Je ne trouve plus de sens à ce que je fais » ?

Romarc Judicaël Nabalou : L'élément déclencheur est survenu lorsque j'étais en deuxième année d'université à l'École supérieure polytechnique de la jeunesse (ESUP-J), un moment où j'avais pleinement remis en cause mon choix d'orientation en génie civil, au point de me demander pourquoi je n'avais pas opté pour la finance. C'est un module qui a complètement changé ma perception des choses : « Briques et Bois », administré par M. Ouoba. Ce module n'était pas le plus technique, mais il était suffisamment structuré pour me faire découvrir des matériaux comme la BTC, la BLT, l'adobe, et pour m'apprendre leurs avantages en termes de confort pour les habitats sahéliens. En vrai, le premier déclic vient de là.

Vous citez Francis Kéré et Mme Ada Aya Bocoum. Comment leurs œuvres ont-elles influencé votre propre regard sur l'architecture ? Quand j'ai découvert qu'il existait des matériaux qui nous sont propres et qui possédaient de telles capacités, j'ai entrepris de concevoir un habitat local à un prix accessible à

tous. Mais sans réelles capacités ni connaissances sur ces matériaux, c'était assez difficile. C'est au travers de mes recherches que j'ai connu Francis Kéré, et l'émerveillement est né. Je me suis demandé comment une personne aussi talentueuse, avec un impact aussi grand sur l'architecture mondiale, pouvait être aussi peu connue. Cela m'a fait un choc de réaliser que ses œuvres et son nom n'étaient pas enseignés dans nos cursus au Burkina Faso à l'époque.

Pour Mme Ada Aya Bocoum, c'est plus tard, alors que je m'apprêtais à soutenir ma licence sur le thème : Étude comparative entre une villa R+1 en BTC et en parpaing, que j'ai eu l'opportunité de faire un stage à Africa Études. J'y ai énormément appris, car elle m'a permis de suivre une formation sur la construction en terre au sein de l'association YAAM Solidarité. Tous deux m'ont inspiré à persévérer dans l'apprentissage des architectures vernaculaires.

De stagiaire à coordinateur chez l'Association La Voûte Nubienne (AVN), qu'est-ce que la réalité des chantiers vous a appris que les livres d'ingénierie ne vous avaient pas enseigné ?

Vous faites bien de souligner « ce que les livres ne nous enseignent pas », car une grande partie de ce que l'architecture de terre transmet

s'acquiert sur le terrain. C'est vrai dans tous les domaines techniques, mais c'est encore plus vrai pour cette expérience que j'ai vécue à AVN. De mon stage jusqu'à l'intérim de la coordination technique sur les projets, ça n'a été qu'apprentissage, et je ne pense pas être au bout de ce chemin.

J'ai beaucoup appris avec les maçons, notamment sur la gestion des hommes – étonnamment plus que sur l'aspect technique –, mais aussi sur les communautés et leur capacité à reconnaître la bonne terre de construction, à réaliser des tests qui ressemblent souvent à du folklore, mais qui sont transmis de maçon à maçon depuis des générations.

Beaucoup pensent que la terre ne résiste pas face aux intempéries ou au temps. Que répondez-vous à ceux qui craignent de voir leur maison s'abîmer à la première grosse pluie ?

Je crois que le problème relève davantage d'un manque d'information que d'une faiblesse réelle du matériau. Pour ceux qui connaissent Bobo-Dioulasso, mis à part la vieille mosquée de Dioulassoba, il existe des bâtiments en terre vieux de 500 ans dans ce même quartier, entretenus, mais toujours habités. Et on ne parle ici que de bâtiments visibles au Burkina. Si on remonte un peu plus loin géogra-



phiquement, en Égypte, on trouve des voûtes nubiennes vieilles de 2 000 ans. Pour rappel, ces bâtiments ont été construits en terre crue. Les exemples sont légion, et les pratiques sont toujours vivantes au sein de nombreuses communautés, qui ne demandent qu'à être connues. Maintenant que la preuve historique est établie, il faut reconnaître que ceux qui craignent de voir leur maison s'abîmer aux premières pluies ont en partie raison : les maisons en terre sont souvent confondues avec les habitats précaires ou spontanés. Mais toute personne qui passe par un professionnel habilité, architecte ou ingénieur, ne sera pas déçue. Un professionnel prendra les mesures nécessaires pour protéger les pieds de murs, la façade et la toiture, qui sont dans la plupart des cas les zones de faiblesse.

Pourquoi la terre est-elle souvent perçue comme un matériau « pauvre » ou dépassé par rapport au béton, que l'on juge plus « classe » ?

Pour moi, c'est l'héritage culturel

de la colonisation, qui s'apparente finalement à un complexe d'infériorité. Construire « en dur » signifie qu'on a réussi, c'est une réalité, en milieu urbain comme rural, preuve qu'on a atteint un niveau de réussite significatif dans la société. Ce complexe s'est installé progressivement et nous pousse à voir nos matériaux locaux comme une gamme inférieure et dépassée.

Il y a aussi la montée de l'individualisme, liée à la perte de certaines de nos valeurs africaines et communautaires. Avant, construire était une affaire collective : la terre se préparait des semaines à l'avance, les briques étaient cuites dans certains cas, les décoctions soigneusement élaborées. Et il faut l'admettre : face à la rapidité de mise en œuvre du parpaing et du béton, nos manières traditionnelles de construire n'ont pas pu survivre.

Plus globalement en Afrique, regardez ce qu'on appelle aujourd'hui l'ultra-luxe. Au Nigeria, dans le quartier de Lekki, on voit des lumières LED partout, des maisons où la végétation est purement sym-

bolique. C'est impressionnant, mais l'ultra-luxe chez les Occidentaux ne ressemble pas à des prisons de ciment. Au contraire, la verdure y joue un grand rôle et la maison respire, pour le bien-être de ses occupants. Ce problème ne concerne donc pas uniquement le Burkina ou l'Afrique francophone, c'est un phénomène continental. Je vais dire quelque chose qui ne plaira peut-être pas, mais qui est une réalité : les ONG ont très souvent développé des programmes d'habitat dans lesquels les maisons en terre sont construites pour les populations démunies. C'est louable, car une ONG est avant tout animée par des valeurs humanistes et dirigée par des professionnels aguerris. Mais la perception que cela génère chez le citoyen lambda est significative : il assimile rapidement la maison en terre à la précarité.

Vous admettez avoir vu des projets en terre « pas beaux à voir ». Selon vous, est-ce la faute du matériau ou celle du concepteur ?
Dans la plupart des cas, ces projets



étaient conduits par des équipes inexpérimentées, qui suivaient un schéma de construction sans passer par un véritable processus de conception.

Vous dites que la terre peut devenir « extra luxe ». Comment un matériau aussi simple que le sol sous nos pieds peut-il devenir un symbole d'élégance ?

Aujourd'hui, on associe souvent le luxe à des matériaux importés, brillants, coûteux. Mais en réalité, ce n'est pas ça qui fait un bâtiment haut de gamme.

Un bâtiment devient « luxueux » quand il est maîtrisé dans ses proportions, dans sa lumière, dans ses détails, dans le confort qu'il offre. La terre permet exactement cela, à condition d'être bien utilisée. On peut aujourd'hui réaliser des bâtiments en terre aux lignes très contemporaines, avec des finitions soignées, des volumes maîtrisés, des ouvertures bien pensées. On peut travailler les textures, jouer avec la lumière naturelle, intégrer du bois, du métal, du verre... et obtenir un rendu qui n'a rien à envier aux standards actuels. Mais soyons honnêtes : ce n'est pas automatique. Ce n'est pas parce que c'est de la terre que c'est beau ou haut de gamme. Au contraire, cela demande plus de rigueur dans la conception et l'exécution. Donc oui, faire du luxe avec la terre, c'est possible. Mais ce luxe ne vient pas du matériau. Il vient du niveau d'exigence du projet.

Vous affirmez que la terre est exigeante. Est-ce plus difficile de construire une maison durable en terre qu'une maison en béton ?

Oui, c'est plus exigeant. Mais pas forcément plus compliqué. Avec le béton, on peut parfois compenser un manque de réflexion par la technique ou les matériaux. La terre ne permet pas ça. Elle demande de comprendre le climat, les usages, les proportions... Elle oblige à être cohérent du début à la fin. Ce n'est donc pas une difficulté physique, c'est une exigence intellectuelle et architecturale. Elle pousse le concepteur à être plus juste, totalement aligné et cohérent. Et au final,



cette exigence-là, elle se ressent dans la qualité du bâtiment.

Au-delà du look, qu'est-ce qu'on ressent physiquement quand on habite dans une maison en terre en termes de température, d'acoustique, d'ambiance... ?

La première chose, c'est la température. Il y a une forme de stabilité. Même quand il fait très chaud dehors, à l'intérieur, ça reste supportable. Ensuite, il y a le silence. La terre absorbe beaucoup les bruits et les ondes, l'espace devient plus calme, plus posé, moins oppressant pour l'esprit. Dans certains projets où les murs atteignent 60 à 80 cm d'épaisseur, le réseau internet peut même en être affecté. Mais au-delà de tout ça, il y a une ambiance... difficile à expliquer avec des mots techniques. C'est plus doux. Moins agressif. Et ça, ça change vraiment la

manière dont on habite un espace.

En quoi construire avec de la terre est-il une réponse concrète aux enjeux environnementaux actuels du pays ?

Aujourd'hui, on construit beaucoup avec des matériaux qui viennent d'ailleurs, qui ont une empreinte carbone élevée, qui coûtent cher à produire et à transporter, et qui ne sont pas toujours adaptés à notre climat. La terre, elle, est là. Disponible. Elle demande moins de transformation. Et surtout, elle travaille avec le climat au lieu de le subir. Ce n'est donc pas uniquement une question écologique au sens global. C'est une réponse locale, logique, adaptée à notre réalité. Mais attention : ce n'est pas automatique. Mal conçu, un bâtiment en terre peut lui aussi être incohérent et énergivore. En revanche, une maison avec une bonne inertie

thermique, c'est-à-dire la capacité à conserver la fraîcheur et à limiter les apports de chaleur, et une bonne aération peut générer des économies substantielles sur la consommation électrique.

Est-ce que construire avec ce niveau d'exigence et de design reste abordable pour le citoyen moyen, ou est-ce réservé à une élite ?

Ça dépend de ce qu'on veut faire. Si on parle d'une maison simple, bien pensée, oui, la terre peut être très accessible, car on réduit certains coûts, notamment sur les matériaux. Mais cela dépend grandement du contexte, rural ou urbain. En revanche, dès qu'on monte en niveau d'exigence, le design, les finitions, les détails, les coûts suivent rapidement, et on se retrouve avec des prix similaires, voire légèrement supérieurs au parpaing. Comme pour n'importe quel type de construction, tout dépend de la conception. La terre n'est donc pas un matériau « pauvre » ni une solution low cost. C'est un matériau qui permet de construire juste, à différents niveaux de budget, à condition d'une bonne conception.

Comment comptez-vous convaincre les futurs propriétaires de choisir la terre pour leur projet de vie ?

Je ne pense pas qu'il faille les convaincre par des discours. Aujourd'hui, le vrai blocage, c'est l'image. Beaucoup associent la terre à quelque chose de dépassé, ou à un manque de moyens. Donc le travail, ce n'est pas de parler... c'est de montrer. Montrer des projets bien faits. Montrer que c'est esthétique, confortable, moderne. Montrer que ce n'est pas un retour en arrière, mais une autre manière d'avancer. Quand les gens voient concrètement, leur perception change bien plus vite et nous l'avons constaté avec plusieurs de nos clients.

Si vous aviez carte blanche, quel serait le projet fou que vous aimeriez réaliser en terre ?

J'aimerais réaliser un projet immo-

bilier qui serait pour moi une consécration et une preuve que c'est bien possible. Ce projet intégrerait une mixité de techniques constructives issues de la terre, alliant modernité, confort et esthétique haut de gamme, avec des choix de matériaux permettant aux clients de sélectionner le type de confort visuel et thermique qu'ils souhaitent pour leur habitat. Le tout agrémenté d'espaces verts soigneusement disposés pour donner de l'éclat et du caractère à l'ensemble.

Quel est le premier conseil que vous donneriez à quelqu'un qui veut construire en terre mais qui hésite encore ?

Ne pas décider uniquement sur la base d'idées reçues. Aller voir. Visi-

ter des bâtiments en terre. Discuter avec ceux qui y vivent. Comprendre comment ça fonctionne réellement. Parce que tant qu'on reste dans l'imaginaire, on projette des peurs. Mais dès qu'on confronte ça au réel, les choses deviennent bien plus claires.

Vous dites que la terre « exécute ce que le concepteur décide ».

Si vous deviez résumer votre philosophie de bâtisseur en une seule phrase, quelle serait-elle ?

Construire est bien plus qu'assembler des matériaux, c'est concevoir l'avenir tout en restant dans le présent.

Entretien réalisé par la rédaction



UNIVERSITÉ DU CAP

L'excellence au service des territoires de demain

L'École d'Architecture, d'Urbanisme et de Géomatique de l'Université du Cap se positionne comme un centre d'excellence en Afrique australe, alliant tradition académique et innovation technologique. En formant des spécialistes capables de relever les défis complexes de l'urbanisme, l'institution combine une reconnaissance mondiale et un enracinement local pour concevoir les cités de demain.

L'Université du Cap, dans un continent en pleine transformation urbaine, maintient sa position dominante dans le domaine académique grâce à son École d'Architecture, d'Urbanisme et de Géomatique. Cette institution

ne se limite pas à dispenser des connaissances théoriques, elle se définit plutôt comme un authentique vivier d'idées où se dessinent les réponses architecturales et territoriales du futur. Elle est connue pour son esprit d'ouverture et attire

une communauté internationale d'étudiants et de chercheurs, générant ainsi un mélange intellectuel exceptionnel qui alimente chaque projet de création.

L'histoire de cette école est intimement liée à l'évolution du paysage





sud-africain. En s'attaquant avec détermination aux défis spécifiques du développement et de l'aménagement dans le contexte de l'Afrique australe, elle a su transformer les contraintes régionales en opportunités d'innovation. Cette approche contextuelle n'a pas seulement renforcé son expertise locale, elle a également permis à l'école de contribuer activement à l'enrichissement des connaissances mondiales. Aujourd'hui, les travaux issus de ses ateliers de conception et de ses centres de recherche sont cités bien au-delà des frontières du continent, prouvant que les réponses apportées aux problématiques du Sud global possèdent une valeur universelle. Le rayonnement de l'établissement repose avant tout sur la qualité de ses formations diplômantes. Accréditées aux niveaux national et international, ces filières ouvrent aux

diplômés les portes d'une carrière prestigieuse dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. En architecture, les étudiants explorent les dimensions esthétiques et structurelles du bâti, tandis que la spécialisation en conservation permet de sauvegarder le patrimoine historique face à la pression urbaine. L'architecture paysagère et l'urbanisme complètent ce dispositif en proposant une vision globale de l'aménagement du territoire, où la gestion de l'espace public devient un levier de cohésion sociale et environnementale.

Parallèlement à ces disciplines de conception, l'école brille par son pôle Géomatique. Véritable science de pointe, la géomatique est ici enseignée comme une discipline professionnelle intégrée. Elle combine la mesure, l'analyse et la représentation des données spatiales grâce

à l'usage des technologies les plus avancées. Les futurs géomaticiens manipulent ainsi des outils satellitaires, des scanners laser et des systèmes acoustiques pour cartographier le monde avec une précision millimétrique. Cette expertise technique, alliée à une solide culture de la gestion foncière, fait des diplômés des profils extrêmement recherchés. Les débouchés professionnels témoignent de cette polyvalence. Que ce soit dans le secteur public pour des missions de planification territoriale ou dans le secteur privé au sein de cabinets d'arpentage et d'entreprises de développement de logiciels, les diplômés s'illustrent dans des domaines variés tels que les sciences de l'information géographique, la photogrammétrie ou la télédétection. Cette insertion professionnelle réussie est le fruit d'une pédagogie d'excellence, régulièrement saluée par des prix nationaux et internationaux qui viennent récompenser le talent des enseignants et l'audace des travaux étudiants.

En définitive, l'École d'Architecture, d'Urbanisme et de Géomatique de l'Université du Cap ne se limite pas à la délivrance de diplômés. Elle forme des citoyens engagés, capables de naviguer entre la rigueur scientifique de la donnée spatiale et la sensibilité artistique de l'architecte. Dans un monde où les crises climatiques et les transitions urbaines imposent de repenser notre manière d'habiter la terre, cette école se dresse comme un phare, éclairant les voies d'un développement plus juste et plus durable.



EAMAU

Un demi-siècle consacré à la construction de la cité africaine

À Lomé, la capitale du Togo, se trouve une institution dont l'influence va bien au-delà des limites du pays pour toucher quatorze pays d'Afrique francophone. L'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme, communément appelée EAMAU, se positionne actuellement comme le centre d'excellence où se trace l'avenir des métropoles du continent.

Créée en 1975 à la suite d'une résolution du sommet des Chefs d'État de l'Organisation Commune Africaine et Malgache, cette entité inter-étatiques est le fruit d'un « besoin pressant ». À l'époque, une recherche de l'UNESCO mettait en avant la nécessité pressante d'équiper les pays africains, alors en pleine croissance démographique et urbaine, d'un cadre de formation apte à concevoir et construire la ville future avec une compétence locale et sur mesure.

Depuis qu'elle a été créée, l'EAMAU a réussi à transformer les enjeux de l'urbanisation rapide en perspectives académiques et professionnelles. Elle rayonne maintenant sur une large zone comprenant huit pays de l'Afrique de l'Ouest, allant du Bénin au Togo, en incluant le Sénégal et le Mali, ainsi que six pays de l'Afrique Centrale, notamment le Cameroun, le Gabon et le Tchad. Grâce à son caractère panafricain, elle a été distinguée comme Pôle d'excellence régional par l'Agence Universitaire de la Francophonie en 2004, puis reconnue comme Centre d'Excellence de l'UEMOA en 2006. Ces distinctions reflètent l'excellence d'un enseignement qui repose sur des normes internationales, tout en demeurant fermement ancré dans les réalités sociales et climatiques de la région saharienne.

L'approche pédagogique de l'établissement scolaire s'appuie sur une démarche pluridisciplinaire où la science, la technologie et l'art se conjuguent pour refléter toute la complexité de l'univers urbain. La formation initiale s'articule autour de quatre domaines principaux : l'architecture, l'urbanisme, la gestion urbaine et le secteur du transport et de la mobilité. Ce pro-



gramme contemporain respecte le système international LMD, offrant des niveaux de Licence et de Master. Le diplôme, acquis après trois ans d'efforts soutenus et une période de stage professionnel, prépare des professionnels compétents pouvant rejoindre les bureaux d'études ou les collectivités locales.

Le Master, qui couronne cinq années d'études par la soutenance d'un mémoire de fin d'études, offre les titres indispensables à l'exercice des professions d'architecte et d'urbaniste, ouvrant la voie à des carrières de concepteurs et de décideurs dans le secteur du développement urbain.

Au-delà de la transmission des savoirs, l'EAMAU se distingue par une activité de recherche foisonnante. Les équipes de recherche de l'institution s'approprient les thématiques récurrentes de la ville africaine, telles que les solidarités urbaines, l'habitat face aux changements climatiques ou encore la transition énergétique. En partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour

le Développement Durable, l'école forme les professionnels aux défis de la construction durable et de l'efficacité énergétique. Cette volonté de rester à la pointe de l'innovation s'illustre également par l'ouverture de masters de recherche et de formations doctorales, ainsi que par le récent projet «EAMAU entrepreneuriat» qui vise à stimuler l'esprit d'initiative chez les jeunes diplômés.

Au cours de ses cinquante années d'existence, l'EAMAU a réussi à s'établir comme une institution de référence, membre de l'Union Internationale des Architectes et de l'APERAU. L'école, en formant les gestionnaires de la mobilité, les architectes et les administrateurs de l'espace public, ne se limite pas à transmettre des compétences : elle sculpte l'image et la fonction de l'Afrique du XXI^e siècle. Chaque diplômé qui quitte l'université de Lomé porte avec lui la mission de créer des villes plus humaines, plus résilientes et plus harmonieuses pour les futures générations.

ÉCOLE D'ARCHITECTURE D'ABIDJAN

Forger les futurs bâtisseurs de la Côte d'Ivoire et du continent

Alors que le contexte en Afrique de l'Ouest est à la transformation urbaine, la Côte d'Ivoire se distingue comme un terrain d'expérimentation moderne. L'École d'Architecture d'Abidjan (EAA) est une institution qui façonne les caractéristiques de nos villes à venir. Créée en 2015 grâce à la vision de l'Ordre National des Architectes de Côte d'Ivoire, cette institution privée se consacre à l'éducation d'une nouvelle génération de créateurs capables d'agréger impératifs de croissance économique et exigences du développement durable.

L'histoire de l'établissement s'inscrit dans une volonté de souveraineté intellectuelle et technique. En ouvrant ses portes il y a près de dix ans, l'EAA a répondu à un besoin urgent de disposer localement d'un pôle d'excellence pour l'enseignement de l'architecture. Reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de Côte d'Ivoire, l'institution bénéficie de toutes les garanties académiques nécessaires, de son arrêté de création à son homologation officielle. Ce cadre rigoureux assure aux étudiants une formation de haut niveau, dont les diplômes ouvrent les portes d'une carrière aussi bien nationale qu'internationale.

En effet, l'ouverture internationale est un des piliers essentiels de l'approche pédagogique adoptée au sein de l'établissement scolaire. Depuis sa fondation, l'EAA a opté pour l'ouverture des frontières en accueillant des étudiants de tous les horizons partageant le désir de construire des environnements de vie harmonieux. L'école peut également compter sur un corps professoral comprenant des nationaux



et internationaux. Ces spécialistes partagent une expertise qui dépasse la simple méthode de construction, englobant une pensée approfondie sur l'architecture durable, attentive à l'homme et à son environnement bioclimatique.

Le cursus proposé par l'École d'Architecture d'Abidjan est conçu pour répondre aux défis de la mondialisation tout en restant ancré dans les réalités locales. La formation initiale prépare les élèves architectes à maîtriser la complexité des projets

contemporains, de la conception spatiale à la gestion de chantier. Mais l'engagement de l'EAA ne s'arrête pas aux bancs de l'école.

Étant donné que les professions du bâtiment connaissent une évolution rapide, l'institution met également en place un programme de formation continue. Ce programme vise les professionnels en poste souhaitant améliorer leurs compétences, mettre à jour leurs connaissances techniques ou se familiariser avec les derniers outils numériques liés au secteur de la construction.

En somme, l'EAA ne se limite pas à l'obtention de diplômes ; elle nourrit une vision. Il s'agit d'une Côte d'Ivoire en plein essor où chaque édifice, chaque zone urbaine et chaque cité reflète un équilibre entre tradition et modernité. En élevant des architectes d'excellence, l'établissement se positionne comme la fondation sur laquelle se construit le futur urbain du pays, assurant que les constructeurs de l'avenir seront également des gardiens de notre patrimoine et de notre environnement.



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE RABAT

La fabrique des bâtisseurs d'un avenir durable et méditerranéen

Située au sein de l'Université Internationale de Rabat, l'ESAR se distingue comme un centre d'excellence où l'enseignement de l'architecture va bien au-delà de la simple création de bâtiments. En favorisant l'approche interdisciplinaire, l'ouverture sur le monde et une forte sensibilité écologique, l'école forme une nouvelle génération d'architectes aptes à relever les enjeux complexes de la rapide urbanisation et du changement climatique dans la région méditerranéenne et en Afrique.



L'architecture du futur ne peut plus se limiter à construire des structures détachées de l'environnement qui les entoure. C'est avec cette ferme conviction que l'École Supérieure d'Architecture de Rabat (ESAR) a été créée au sein de l'Université Internationale de Rabat (UIR). Depuis son inauguration, l'institution a clairement exprimé sa volonté : concevoir une éducation innovante et engagée, mettant en priorité l'harmonisation entre l'architecture, l'urbanisme et l'environnement

au cœur de ses objectifs pédagogiques. Dans un monde confronté à des crises environnementales et à une urbanisation sans précédent, l'ESAR se présente comme un espace d'expérimentation où la théorie croise la pratique pour créer des habitats résilients. L'histoire de l'école est intrinsèquement liée à une volonté de coopération transfrontalière. Pour bâtir son socle académique, l'ESAR s'est appuyée sur des partenariats avec des institutions de renom, notamment l'École Nationale Supérieure

d'Architecture de la Ville et des Territoires de Marne-la-Vallée ainsi que l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Ce compagnonnage franco-marocain a permis d'insuffler une rigueur académique européenne tout en l'adaptant aux spécificités culturelles et techniques du Maroc et du continent africain. Cette genèse collaborative a donné naissance à un cursus où l'échange d'expertises est constant, garantissant aux étudiants une formation au diapason des standards internationaux les

plus exigeants.

Le cursus proposé par l'ESAR se caractérise par sa richesse et sa diversité. La formation ne se résume pas à l'aspect technique du dessin ou à la beauté des façades, elle comprend une appréhension complète du projet architectural et urbain. On encourage les étudiants à s'immerger dans les enjeux complexes de notre époque, allant de la gestion de l'excès de population urbaine à la bataille contre les pollutions. Dans cette optique, l'école favorise une collaboration interdisciplinaire essentielle avec les autres départements de l'UIR. Ainsi, les futurs architectes travaillent en collaboration avec des spécialistes en énergies renouvelables, en sciences politiques ou en cultures et civilisations. Cette interconnexion entre les domaines permet de considérer le bâti non pas comme un objet achevé, mais comme une composante vivante d'un écosystème social et environnemental.

L'objectif de l'école est de transmettre un savoir complet qui allie tradition et modernité. D'une part, l'accent est porté sur les connaissances culturelles et les méthodes architecturales historiques. Par ailleurs, l'ESAR propulse ses étudiants dans l'ère numérique. Acquérir une expertise dans les outils avant-gardistes constitue un axe majeur de la formation : allant de la conception assistée par ordinateur (CAO) au prototypage rapide, en incluant le BIM (Modélisation de l'information du bâtiment) et l'incorpora-



tion de l'intelligence artificielle ou du Big Data dans la conduite des projets. Cette flexibilité technique est indispensable pour éduquer des experts capables de se mouvoir dans un marché mondialisé et de prévoir les changements dans la commande, qu'elle soit d'origine publique ou privée.

Avec une équipe d'éducateurs multiculturels provenant du Maroc, de France, d'Italie, d'Allemagne, du Portugal et même de Belgique, l'établissement respire l'internationalité. Cette ouverture se manifeste également par l'établissement de près de trente accords de coopération internationale, encourageant une mobilité dynamique des étudiants et des enseignants. L'école, en synchronisant ses programmes avec les systèmes d'éducation supérieure à l'échelle mondiale, garantit à ses diplômés une reconnaissance et une capacité d'employabilité

qui transcendent les frontières du Royaume, notamment dans le contexte des accords de libre-échange avec l'Union Européenne. Finalement, l'ESAR adopte fermement une orientation axée sur la recherche et l'innovation. Devant l'émergence de grands projets urbains lancés par des entreprises multinationales et une rivalité croissante, l'établissement intensifie ses actions de promotion à l'échelle nationale et internationale. Son objectif est de former des architectes qui ne se contentent pas d'être des experts en construction, mais qui sont également des citoyens impliqués socialement, prêts à relever les défis de notre époque face aux urgences contemporaines. L'École Supérieure d'Architecture de Rabat, en mettant l'accent sur l'humain et la durabilité dans chaque trait de crayon sur le plan, façonne progressivement le profil des villes futures.



ENAU DE TUNIS

Un pôle de savoir et d'innovation au cœur de la ville

Placé sous la tutelle de l'Université de Carthage, l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU) forme les constructeurs du futur depuis plusieurs décennies. Cet établissement public met en œuvre un écosystème éducatif exhaustif, de la formation initiale jusqu'à la recherche doctorale avancée, afin de s'attaquer aux enjeux urbains actuels.

Au cœur du paysage universitaire tunisien, l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis occupe une place singulière. Placée sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de l'Université de Carthage, l'institution s'est imposée comme le gardien d'un savoir-faire architectural d'exception. Son assise réglementaire, consolidée par le décret de décembre 1995, définit un cadre d'études exigeant où la passion créative se conjugue impérativement avec la maîtrise technique. Depuis les arrêtés ministériels de 1996 et 1997, l'école n'a cessé d'évoluer pour adapter ses enseignements aux réalités changeantes du métier d'architecte et d'urbaniste, garantissant ainsi la valeur nationale et internationale de ses diplômes.

Le cursus proposé par l'ENAU se présente comme une formation pluridisciplinaire. Le programme principal consiste en une formation initiale intensive, étalée sur six années d'études. Cette formation académique débute par une première phase de deux ans pendant lesquelles les étudiants acquièrent les connaissances essentielles, suivie d'une seconde étape de quatre ans qui conduit au renommé Diplôme National d'Architecte. Ce dispositif pédagogique favorise l'évolution graduelle du projet individuel de l'étudiant, en alternant entre théorie, ateliers de création et expériences professionnelles. En plus de la formation de prati-



ciens, l'école est aussi un pôle de recherche d'envergure. Grâce à ses masters professionnels et sa formation doctorale, l'établissement explore les frontières de la connaissance spatiale. L'École doctorale intitulée « Sciences et ingénierie architecturale » délivre des doctorats en sciences de l'architecture selon le régime LMD, ainsi que des doctorats en urbanisme. En intégrant des structures de recherche actives, les doctorants contribuent à renouveler les réflexions sur la ville méditerranéenne, la durabilité et l'innovation constructive, assurant ainsi le rayonnement scientifique de la Tunisie.

En novembre 2019 un Centre de Carrières et de Certification des Compétences, baptisé le 4C-ENAU a été inauguré. Il sert de pont entre l'amphithéâtre et le cabinet d'architecture. Il offre aux étudiants et aux jeunes diplômés un accès privilégié à des services de conseil personnalisés, des formations certifiantes et un accompagnement de proximité pour l'insertion

professionnelle.

En favorisant les interactions avec le marché de l'emploi, le 4C-ENAU renforce l'employabilité des sortants et valorise leurs compétences auprès des recruteurs et des partenaires institutionnels.

Cette formation de haut niveau n'est accessible qu'à ceux ayant passé une sélection rigoureuse. La plupart des étudiants admis en première année proviennent du système d'orientation universitaire national, et ils sont issus de diverses spécialités de baccalauréat. Et ceux qui envisagent de changer de cap après une première décision peuvent le faire après avoir passé le concours de réorientation. Ouvert aux diplômés du baccalauréat des deux dernières années, ce concours teste les compétences des candidats à travers des épreuves de culture générale et d'expression plastique. Cela garantit que chaque architecte potentiel possède la curiosité intellectuelle et la sensibilité artistique nécessaires pour créer le monde futur.

EPAU HOCINE AÏT-AHMED

Un demi-siècle d'avant-garde architecturale à Alger

Située au centre de la municipalité d'El-Harrach, l'École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU) ne prépare les futurs constructeurs. L'institution, véritable vitrine de béton et de lumière, incarne également l'histoire d'une Algérie souveraine, le legs des grands maîtres internationaux et une aspiration éducative constamment réactualisée. Rétrospective sur le cheminement d'une institution d'élite, désormais inséparable du nom du combattant Hocine Aït Ahmed.

Le récit de l'enseignement de l'architecture en Algérie est marqué par une histoire de transition et de conquête de souveraineté. Après l'indépendance en 1962, le pays a hérité d'une structure coloniale, l'École supérieure des beaux-arts d'Alger, dont le programme s'efforçait déjà, avec plus ou moins de succès, de concilier les approches locales et européennes. Cependant, l'exode massif des cadres crée un grand vide pédagogique. La flamme est entretenue grâce à l'influence de figures emblématiques telles que le peintre Bachir Yellès et l'architecte Abderrahmane Bouchama. À cette période cruciale, l'éducation est toujours en phase de recherche, fluctuante entre la tradition des Beaux-Arts et l'exigence pressante d'établir un cursus technique adapté aux enjeux de la reconstruction nationale.

L'année 1970 constitue un point de basculement. Par le décret du 14 octobre, l'enseignement de l'architecture se sépare officiellement des Beaux-Arts pour obtenir son indépendance. C'est le début de l'EPAU.

Pour réaliser cette vision, l'Algérie sollicite l'expertise d'un grand nom de l'architecture internationale : le Brésilien Oscar Niemeyer. En restant fidèle à son approche qui combine une structure simple et un espace fluide, Niemeyer imagine un édifice s'inspirant du CEPLAN de Brasilia. L'agencement du site met en valeur des patios intérieurs qui encouragent la communication entre les étudiants tout en offrant une intimité favorable à la pensée. Ce contexte construit, qui est à la fois économique et audacieux, se transforme sans délai en un véritable laboratoire en plein air pour les premières promotions.

Au fil des décennies, l'école s'est nourrie de l'apport d'enseignants d'exception. Des figures comme Jean-Jacques Deluz et André Ravéreau ont marqué des générations d'architectes par leur rigueur intellectuelle et leur passion pour le territoire algérien. Deluz, en particulier, jouera un rôle clé dans l'évolution physique de l'établissement. Dans les années 1980, face à l'explosion du nombre d'étudiants, il est chargé d'une extension majeure.

Son intervention réussit la prouesse de densifier l'espace tout en respectant l'harmonie originelle de Niemeyer, créant un dialogue fécond entre deux visions architecturales distinctes.

D'un point de vue éducatif, l'EPAU a su se transformer pour se conformer aux standards internationaux et aux exigences du marché local. Sous le contrôle du décret de 2016, cette institution se classe comme école supérieure, proposant un programme d'excellence qui mène au diplôme d'État d'architecte. La formation, basée sur un équilibre entre théorie, pratiques de projet et sciences techniques, prépare les étudiants aux domaines de l'urbanisme, de la conservation du patrimoine et du design durable. La volonté de combiner la construction et la recherche scientifique est manifeste à travers l'intégration de laboratoires de pointe tels que le Laboratoire des Matériaux de Construction (TMC), achevé dans les années 2000.

Depuis 2016, l'institution porte le nom de Hocine Aït Ahmed. Ce rite de passage, fortement symbolique, associe désormais l'avenir de l'établissement à l'une des personnalités les plus vénérées de la Révolution algérienne. Ce choix met en évidence l'objectif de l'EPAU : éduquer des citoyens conscients de leur passé, aptes à tracer les lignes d'une Algérie contemporaine. Dans ses locaux où le béton converse avec le ciel d'Alger, l'établissement persiste à nourrir ce sens de la liberté et de l'innovation qui a guidé sa fondation, consolidant son statut de pionnier en matière d'éducation architecturale au Maghreb et sur le continent africain.



ESIAUP

Préparer une nouvelle génération d'architectes au service de l'Afrique

Depuis vingt ans, l'École Supérieure d'Ingénierie, d'Architecture et d'Urbanisme (ESIAU) se positionne comme un centre d'excellence académique au Mali. Créée par le Professeur Abdoulaye Deyoko, cette institution avant-gardiste prépare une nouvelle génération de techniciens aptes à transformer les environnements urbains africains grâce à des programmes pointilleux en ingénierie civile, architecture et urbanisme, tout en limitant la fuite des cerveaux vers l'étranger.



Difficile de dissocier l'histoire de l'ESIAU de la trajectoire de son fondateur, le Professeur Abdoulaye Deyoko. Natif de Kati, ce docteur en urbanisme de l'Université Paris I-Sorbonne a forgé sa vision sur le terrain, entre la restructuration du quartier de Magnabougou à Bamako et l'élaboration de stratégies pour le Grand Ouaga au Burkina Faso. Fort de ce parcours international, il fait un constat lucide :

L'Afrique doit concevoir ses propres solutions urbaines. C'est ainsi que le 28 décembre 2005, par arrêté ministériel, l'ESIAU voit officiellement le jour, ouvrant ses portes dès la rentrée de septembre 2006. L'ambition est alors claire : proposer une alternative locale de haute qualité pour lutter contre la fuite des cerveaux et répondre aux défis spécifiques du continent.

La mission principale du projet édu-

catif de l'ESIAU est de former des professionnels qui ne se limitent pas à construire, mais qui conçoivent la ville future. L'institution se définit comme un incubateur d'idées où l'innovation, la responsabilité civique et la précision technique convergent. Selon le Dr Deyoko, l'établissement se positionne comme un modèle d'excellence qui met l'accent sur l'éthique et le développement durable dans chaque ini-

tiative. Cette approche est intégrée dans tous les programmes d'études, encourageant les étudiants à adopter une audace nécessaire pour faire face aux changements rapides des infrastructures africaines.

L'école a adopté le système LMD pour son organisation académique, assurant une reconnaissance et un atout de mobilité internationale pour ses diplômés. Le cycle de Licence, qui s'étend sur trois ans, représente la base essentielle. Les étudiants ont la possibilité de se spécialiser en architecture, génie civil, urbanisme ou en travaux publics et bâtiment. L'objectif initial est de fournir les outils techniques indispensables ainsi qu'une connaissance globale de l'espace construit. La formation ne se limite jamais à être purement théorique ; elle repose sur une approche pédagogique innovante qui comprend les technologies numériques et des techniques de participation, indispensables pour comprendre la complexité des territoires actuels.

La poursuite d'études en cycle Master permet ensuite d'atteindre un haut niveau d'expertise en deux ans. Les spécialisations en Master d'architecture, de génie civil ou d'aménagement du territoire et développement durable préparent les futurs



cadres à la gestion de grands projets d'infrastructure.

L'excellence académique est confortée par des stages en entreprise, des ateliers pratiques et des études de cas réels. Les étudiants se voient ainsi offrir la possibilité d'affronter les réalités du marché avant même la délivrance de leur diplôme. Ce pont entre l'univers académique et le secteur professionnel est l'un des fondements du succès de l'ESIAU, qui manifeste une ambition claire de se positionner comme une référence

régionale en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre des défis majeurs du XXI^e siècle, notamment l'urbanisation en Afrique, l'école dirigée par le Professeur Deyoko se présente comme la fondation sur laquelle se bâtit, progressivement, l'avenir de l'Afrique. Grâce à la recherche appliquée et au transfert de compétences, l'ESIAU démontre continuellement que le progrès du continent repose sur la gestion de son espace propre et la mise en valeur de ses talents locaux.



ESSACA

Pour une architecture africaine durable

Aujourd'hui, l'École Supérieure Spéciale d'Architecture du Cameroun (ESSACA) se distingue comme une institution phare dans la formation des constructeurs du continent. Conçu pour relever les défis complexes de l'urbanisation en Afrique, l'école offre une formation initiale qui allie la rigueur des normes internationales et la prise en compte des traditions locales.

En s'alignant dès sa création sur le cursus conforme au processus de Bologne, articulé autour du triptyque Licence, Master et Doctorat, l'ESSACA a franchi une étape historique en novembre 2015

en célébrant sa première promotion d'architectes qualifiés. Ces diplômés sont désormais aptes à l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en leur Nom Propre, marquant ainsi la maturité pédagogique de l'institution.

L'ESSACA met tout en œuvre pour respecter les directives de la Charte UNESCO-UIA pour l'éducation en architecture. Ce qui implique une révision régulière des cursus afin d'y inclure les problématiques





territoriales les plus urgentes : normes écologiques, avancées technologiques ou transformations sociologiques. Cette approche offre à l'établissement éducatif la possibilité de ne pas se limiter à l'enseignement des méthodes de construction, mais également de former des penseurs aptes à concevoir la ville. L'enseignement met un accent particulier sur la promotion de matériaux biosourcés et la protection de l'environnement, tout en fournissant une assistance technique et stratégique aux institutions, aux collectivités locales et aux sociétés du secteur. La classe préparatoire représente une phase essentielle dans le parcours de l'étudiant à l'ESSACA.

D'octobre à la mi-avril, soit pendant six mois, les aspirants architectes se plongent dans un programme intensif centré sur les arts visuels et la culture artistique. Cette période d'introduction est l'occasion de construire les fondements techniques et esthétiques essentiels avant de commencer le cycle de Licence. Cette première phase de formation, qui dure entre trois et quatre ans, établit la base essentielle du métier. Même s'il ne confère pas encore la capacité à agir de manière indépendante, il fournit aux apprenants les outils méthodologiques indispensables pour comprendre la complexité des formes et des structures.

La montée en compétence se poursuit avec le cycle Master. La première année de ce cycle est particulièrement riche, car elle croise l'enseignement de l'architecture avec les sciences sociales, l'économie et le droit. Les ateliers de projets y occupent une place centrale, permettant aux étudiants d'explorer des thématiques variées telles que la gestion des paysages, la sauvegarde du patrimoine ou l'aménagement des territoires urbains. Ce parcours d'excellence est supervisé par un Comité Scientifique de haut vol. Cette instance consultative, véritable conscience éthique de l'école, réunit des personnalités extérieures, des membres de l'Union des Architectes d'Afrique et des experts de diverses disciplines comme l'anthropologie, l'histoire ou la géographie, garantissant ainsi une approche prospective et pluridisciplinaire. Enfin, l'ESSACA se tourne vers l'avenir grâce à son cycle de doctorat consacré à la recherche. En partenariat avec des écoles internationales prestigieuses, l'institution développe des travaux de pointe au sein de ses unités de recherche, notamment ARCHILAB et Doula-villeLabo.

Ces laboratoires accueillent des doctorants internationaux pour effectuer des recherches dans des contextes précis de développement urbain. En associant un enseignement de premier ordre, une expertise en conseil et une recherche scientifique, l'ESSACA ne se limite pas à former des techniciens ; elle façonne des leaders capables de construire une Afrique moderne, écologique et fière de son identité.



ESU2A

L'école des bâtisseurs au cœur de l'Université Amadou Mahtar Mbow

En tant que première institution de la cité du savoir de Diamniadio, l'École Supérieure d'Urbanisme, d'Architecture et d'Aménagement du Territoire (ESU2A) se positionne comme le pôle d'excellence futur pour l'Afrique de l'Ouest. En tant que partie intégrante de l'Université Amadou Mahtar Mbow, cette entité met en œuvre un enseignement novateur pour faire face aux enjeux urgents de la transition urbaine et du développement durable.



L'émérgence du Sénégal est aujourd'hui confrontée à des défis liés à la croissance rapide de l'urbanisation et à l'exigence d'un aménagement harmonieux des territoires. C'est en réponse à cette exigence essentielle de savoir-faire que l'École Supérieure d'Urbanisme, d'Architecture et d'Aménagement du territoire a été fondée. L'ESU2A, classée parmi les cinq premières écoles établies à l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) de Dakar, ne se limite pas à servir de simple centre d'acquisition de connaissances. Elle se présente

comme un instrument stratégique de changement social et spatial, combinant une formation initiale de qualité supérieure, une recherche à la fine pointe et une collaboration internationale.

L'histoire de l'établissement scolaire est étroitement associée à la perspective de l'UAM : concevoir une université de seconde génération, fermement orientée vers les professions et l'innovation. Depuis sa création, l'ESU2A s'engage dans une mission de service public ambitieuse, ayant pour objectif de former une nouvelle génération de

dirigeants capables d'appréhender la complexité des territoires. Grâce à son positionnement institutionnel, elle profite d'infrastructures contemporaines et d'une synergie interdisciplinaire exceptionnelle, indispensable pour traiter les enjeux globaux de la ville actuelle.

Le cursus proposé par l'ESU2A est fait de rigueur et d'ouverture. L'établissement organise ses formations selon le système LMD, délivrant des diplômes de Licence, Master, Master spécialisé, Ingénieur et Doctorat. Les étudiants ont la possibilité de se concentrer sur des secteurs

essentiels tels que la planification urbaine et la gestion des territoires, tandis que le cursus d'architecture est en voie d'ajouter prochainement à cette offre. L'école se distingue aussi par son rituel d'accueil unique : chaque nouvelle année scolaire débute par une immersion de deux semaines. La première, dénommée « programme vers l'UAM », façonne le caractère des nouveaux venus grâce à des séminaires axés sur le civisme et l'épanouissement personnel.

La seconde propose une actualisation rigoureuse en mathématiques, offrant à chaque étudiant les fondations indispensables pour l'accomplissement de son parcours académique. Cette exigence académique est soutenue par un corps enseignant d'exception. L'école assure un encadrement de qualité supérieure, dirigé par des experts reconnus tels que le Dr Amy Gueye, experte en résilience climatique, le Dr Youssouph Sane, spécialiste de la décentralisation, et le Dr Serigne Mansour Tall, éminent spécialiste des politiques foncières et urbaines.

L'ESU2A, fidèle à sa mission professionnelle, accueille aussi des praticiens provenant d'agences gouvernementales et du secteur privé au sein de ses effectifs. Ce rapprochement entre des théoriciens de haut



niveau et des praticiens du terrain garantit une constante correspondance entre les cours dispensés et les exigences du marché de l'emploi. Les laboratoires de l'institution se penchent sur des sujets essentiels tels que la gestion des risques et des catastrophes, le déplacement urbain informel ou encore le fonctionnement des écosystèmes côtiers. Cette recherche académique ne se limite pas à l'université ; elle sert de soutien aux décideurs publics dans la construction de villes plus résilientes.

Les débouchés offerts aux diplômés témoignent de la polyvalence

de la formation. Les anciens élèves de l'ESU2A trouvent leur place aussi bien dans les collectivités territoriales que dans les administrations centrales, les ONG internationales ou les bureaux de consultance en tant que chargés de projet, urbanistes, experts fonciers ou aménageurs, etc. Une insertion facilitée par un réseau dense de partenaires prestigieux, allant d'ONU-Habitat à l'Ordre des Architectes du Sénégal, en passant par des collaborations académiques avec des institutions européennes comme l'Université Libre de Bruxelles ou l'Université d'Architecture de Bucarest.



TOGO

L'Université de Kara se dote d'infrastructures modernes grâce à un partenariat public-privé

Trois ans après la pose de la première pierre, le Togo a inauguré de nouvelles infrastructures à l'Université de Kara. Réalisé en partenariat public-privé avec Envol Immobilier et financé par Coris Bank International, ce projet d'envergure vise à améliorer durablement les conditions d'apprentissage et à renforcer le capital humain du pays.

La République togolaise a franchi une nouvelle étape dans le développement de son enseignement supérieur avec l'inauguration de nouvelles infrastructures à l'Université de Kara (UK). Réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), ce projet a été confié à l'entreprise Envol Immobilier, dirigée par l'homme d'affaires Madani Maki Tall, avec un financement intégral assuré par Coris Bank International Togo.

La cérémonie d'inauguration s'est tenue le 24 avril 2026 à Pya, sous la présidence de Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil. Elle intervient exactement trois ans après la pose de la première pierre, respectant ainsi scrupuleusement le calendrier initial. Une performance qui met en lumière le savoir-faire du maître d'ouvrage ainsi que la solidité du partenariat financier mobilisé.

Ce nouveau complexe universitaire, à la fois moderne et structurant, constitue un levier important pour le renforcement du capital humain au Togo. Il offre désormais aux étudiants un cadre d'apprentissage conforme aux ambitions nationales, dans la perspective d'un rayonnement accru du pays à l'échelle africaine et internationale.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat signé en 2022 entre l'État togolais et Envol Partenariats Togo. Il couvre l'ensemble des volets liés au campus, notamment le financement, la construction, l'équipement et la maintenance. L'intégralité des ressources financières a été mobilisée par Envol, avec l'appui stratégique de Coris Bank International, un groupe bancaire africain présent dans quatorze pays.

Dans une déclaration, Madani Maki



Tall, président du conseil d'administration du Groupe Envol Immobilier, a salué cette collaboration : « Coris Bank International nous accompagne sur plusieurs projets dans plusieurs pays. C'est une banque africaine qui finance des projets africains. C'est exactement le modèle dont l'Afrique a besoin. »

La première phase du projet s'étend sur une superficie de 18 600 m² et comprend cinq infrastructures majeures : la Faculté des sciences de la santé, l'Institut supérieur des métiers de l'agriculture, l'Institut polytechnique et de l'innovation, la présidence de l'Université ainsi que le restaurant universitaire dénommé « Apatam Moderne ».

Dès cette étape initiale, le campus est en mesure d'accueillir 6 000 étudiants. Le chantier a mobilisé entre 1 600 et 1 800 travailleurs, tandis que la phase d'exploitation devrait générer une centaine d'emplois permanents.

À plus long terme, le projet prévoit une extension progressive du cam-

pus. À l'horizon 2040, l'Université de Kara devrait s'étendre sur 250 000 m², avec une capacité d'accueil de 30 000 étudiants. L'infrastructure comprendra notamment neuf facultés, un centre hospitalier universitaire (CHU), une bibliothèque centrale et des cités universitaires.

Pour Madani Maki Tall, cette réalisation dépasse le cadre académique : « L'État nous a fait confiance. Nous avons livré. Ce campus est bien plus qu'une infrastructure académique : c'est un investissement durable pour la jeunesse et pour l'économie de toute la région de Kara. »

Au-delà de ses retombées immédiates, ce projet illustre la capacité des acteurs africains à concevoir, financer et réaliser des infrastructures d'envergure. Il témoigne également de l'efficacité des synergies entre secteur public et privé dans la construction de solutions durables au service du développement.

Source : www.financialafrik.com/
Idrissa Nassa

Cinq villes où devenir propriétaire coûte moins cher que louer

Dans plusieurs grandes villes africaines, le contexte immobilier évolue en faveur des acquéreurs. Grâce à un rapport prix/loyer relativement bas, devenir propriétaire y apparaît plus avantageux financièrement que rester locataire. Décryptage d'un indicateur clé et des dynamiques du marché.



Dans le secteur immobilier, certains indicateurs permettent d'orienter efficacement les décisions d'investissement. Parmi les plus révélateurs figure le rapport prix/loyer. Lorsqu'il est faible, cet indicateur suggère qu'il peut être plus judicieux d'acquérir un bien immobilier plutôt que de continuer à le louer. Ce ratio met en perspective le coût

d'achat d'un logement avec celui de sa location. Bien qu'il repose sur un calcul relativement simple, il fournit des éléments d'analyse pertinents pour apprécier la rentabilité à long terme et le niveau d'accessibilité au logement. Concrètement, il permet de répondre à une interrogation essentielle : est-il financièrement plus avantageux de louer un bien sur une certaine période ou d'en devenir

propriétaire ?

Un ratio peu élevé traduit généralement des prix immobiliers en adéquation avec les loyers pratiqués. Autrement dit, l'écart entre le coût d'acquisition et les dépenses locatives reste modéré, ce qui rend l'achat plus accessible. À l'inverse, lorsque ce ratio est élevé, le marché devient plus contraignant pour les acquéreurs. Ces derniers sont alors

souvent amenés à consentir des efforts financiers importants pour accéder à la propriété.

Dans les environnements où le rapport prix/loyer est plus bas, le marché immobilier apparaît globalement plus équilibré. Les prix reflètent davantage la réalité économique, ce qui favorise une accessibilité durable à la propriété, notamment pour les primo-accédants. Cette situation limite également les risques de surévaluation des biens.

Par ailleurs, cet indicateur offre un aperçu des conditions générales du marché. Un ratio faible est souvent le signe d'un équilibre relatif entre l'offre et la demande, ce qui freine les hausses excessives de prix. Dans un tel contexte, les acheteurs disposent d'une marge de négociation plus importante et subissent moins de pression pour conclure rapidement une transaction.

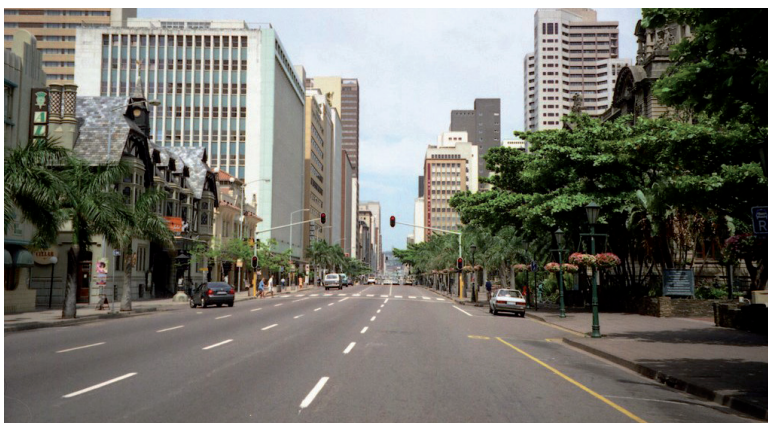
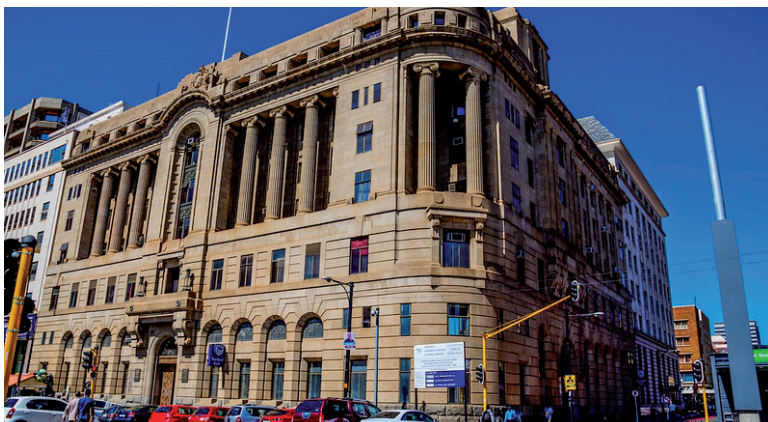
Ce type de marché tend également à être plus stable, car les prix sont principalement dictés par les fondamentaux économiques plutôt que par des logiques spéculatives.

Selon les données de Numbeo, la comparaison entre les différents marchés est rendue plus fiable grâce à l'utilisation de paramètres standardisés. Parmi ceux-ci figurent des estimations réalistes des loyers au mètre carré, basées sur des superficies représentatives : environ 50 m² pour un appartement d'une chambre et 110 m² pour un logement de trois chambres.

Même s'il ne prend pas en compte certains éléments comme les charges annexes ou les taxes, le rapport prix/loyer demeure un outil pertinent pour évaluer l'accessibilité financière et orienter les choix d'investissement.

En définitive, un ratio faible joue en faveur des acquéreurs en rapprochant le coût d'achat des niveaux de loyers observés sur le marché. Sur cette base, plusieurs villes africaines se distinguent en 2026 par un rapport prix/loyer particulièrement avantageux, rendant l'accès à la propriété plus intéressante que la location, selon les données publiées par Numbeo.

Source : AfrikMag.com



COTE D'IVOIRE

Bientôt 4 300 logements sociaux à Abidjan et dans plusieurs villes de l'intérieur

Le 3 décembre 2025, lors d'une réunion du Conseil des ministres, un décret autorisant la ratification de l'accord de prêt numéro 2025038/PR CI 2025 22 00 a été adopté. Ce prêt d'un montant de 37 milliards de francs CFA est destiné à financer la construction de 4 300 logements sociaux à Abidjan ainsi que dans diverses villes du pays.



Le 28 août 2025, un contrat de financement a été conclu entre la République de Côte d'Ivoire et la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), visant à construire des logements sociaux et économiques, ainsi qu'à mener à bien la troisième phase d'un programme déjà initié à Yamoussoukro

et Bouaké.

Le projet envisage, entre autres, l'édification de 2 360 logements à Abidjan PK24, 420 à Yamoussoukro et 1 520 à Bouaké. L'ambition est d'améliorer l'accès des résidents à des logements dignes et financièrement accessibles.

La phase 3 du programme com-

prend également la viabilisation de terrains à Yamoussoukro (3 ha) et Bouaké (6 ha), ainsi que l'érection de 1 100 habitations supplémentaires, dont 420 à Yamoussoukro et 680 à Bouaké.

Source : AIP



GUINÉE-ÉQUATORIALE

Les banques font des propositions pour faciliter l'accès aux logements sociaux à La Paz

Lors d'une conférence qui s'est déroulée le 14 avril 2026 à Malabo, les institutions bancaires opérant en Guinée équatoriale ont soumis au gouvernement leurs suggestions visant à simplifier l'accès aux 1 000 habitations sociales projetées dans la ville de La Paz, la nouvelle capitale nationale.



Le vice-président de la République, Nguema Obiang Mangue, les institutions financières nationales, la Commission nationale d'attribution et de contrôle de l'utilisation des terres à Djibloho, présidée par le Premier ministre Manuel Osa Nsue, l'entreprise de surveillance TEAM et divers autres services concernés ont assisté à la présentation des banques sur les diverses options adaptées aux capacités économiques des requérants. On a donc proposé que les requêtes des fonctionnaires soient administrées par l'Entité publique de gestion immobilière de la Guinée équatoriale (ENPIGE), l'entité publique responsable de la gestion, de la promotion et de l'administration

du patrimoine immobilier national, y compris les programmes de logements sociaux. Elle assurera la collecte des dossiers et leur transmission aux établissements financiers pour juger de la solvabilité de chaque individu concerné.

Les études ont aussi évalué les modalités de paiement des mensualités plus conséquentes par des individus disposant d'une plus grande capacité financière, en tenant compte de leur profil économique.

Lors de cette rencontre, une liste initiale de 1 500 personnes intéressées a été transmise au vice-président de la République. Le nombre de candidats dépasse l'offre. Confronté à cette situation, Nguema Obiang Mangue a ordonné au Premier

ministre et à l'ENPIGE de créer un formulaire stipulant les conditions d'accès. Il s'agit également d'améliorer la communication publique pour fournir à la population des informations précises concernant les différentes sortes de logements, leurs coûts et les modalités d'achat ou de location.

Avant de se séparer, les parties ont décidé que lors de la prochaine rencontre, les institutions bancaires présenteraient une proposition pour instaurer un modèle de partenariat entre le gouvernement et le secteur de la finance, dans l'objectif de favoriser le développement national.

Source : Financialafrik.com

KENYA

5,2 millions de dollars US pour faire avancer des solutions durables à Nairobi

Une nouvelle initiative d'un montant de 5,2 millions de dollars américains vient d'être lancée pour promouvoir des solutions urbaines durables à Nairobi, avec pour objectif d'encourager un développement à faibles émissions de carbone, respectueux de la nature et résilient face aux changements climatiques.

Porté conjointement par le gouvernement kényan, Programme des Nations Unies pour l'environnement et ONU-Habitat, ce projet bénéficie d'un financement du Fonds pour l'environnement mondial. En complément de cette subvention initiale, l'initiative pourrait mobiliser jusqu'à 40 millions de dollars d'investissements publics supplémentaires, ainsi qu'environ 2 millions de dollars d'appuis techniques et contributions en nature provenant de divers partenaires. L'ambition est de démontrer qu'une planification urbaine intégrée, associée à des investissements ciblés, peut permettre aux villes en pleine expansion de réduire leurs émissions, de restaurer leurs écosystèmes et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Prévu sur une durée de cinq ans, le programme, intitulé « Soutenir la transition vers des quartiers intégrés, à faible émission de carbone et favorables à la nature à Nairobi », mettra en œuvre des solutions concrètes dans le quartier de Kamukunji. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie de plus de 85 000 résidents

tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en réhabilitant les écosystèmes dégradés le long du corridor de la rivière Nairobi.

La mise en œuvre sera assurée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, tandis que ONU-Habitat en assurera l'exécution opérationnelle. Le pilotage reposera sur plusieurs institutions publiques kényanes, notamment le gouvernement du comté de Nairobi, le Département d'État chargé du logement et du développement urbain, la Commission des rivières de Nairobi ainsi que le ministère de l'Environnement, du Changement climatique et des Forêts. Ce dispositif illustre une approche coordonnée à l'échelle gouvernementale pour impulser une transformation urbaine durable. Le projet a été officiellement lancé lors du Forum mondial des programmes intégrés du FEM, organisé à Nairobi.

Selon Inger Andersen, les villes sont responsables d'environ 70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais elles représentent également un levier majeur pour relever les défis climatiques. Elle

souligne que l'expansion rapide de Nairobi constitue à la fois un défi et une opportunité, et que des actions menées à l'échelle des quartiers peuvent améliorer la qualité de l'air, restaurer les milieux naturels et renforcer le bien-être des populations tout en accélérant la transition vers une économie bas carbone.

Ville parmi les plus dynamiques du continent africain et centre économique clé en Afrique de l'Est, Nairobi fait face à une pression croissante sur ses infrastructures, ses ressources naturelles et ses services de base. Le projet entend répondre à ces enjeux en promouvant une planification urbaine intégrée qui combine action climatique, restauration écologique et urbanisme inclusif, appuyée par des mécanismes de financement innovants. Il se veut également reproductible dans d'autres villes du Kenya et de la région.

Pour Claude Gascon, cette initiative illustre la volonté du Fonds pour l'environnement mondial de positionner les villes comme des acteurs centraux dans la réponse aux défis environnementaux globaux. Il met en avant l'effet catalyseur de ce type





de financement, capable de déclencher des investissements générant des bénéfices durables pour les populations urbaines et la biodiversité. L'urbanisation accélérée accentue en effet les pressions sur les écosystèmes et les infrastructures, tandis que le développement non planifié favorise la pollution et accroît la vulnérabilité aux aléas climatiques tels que les inondations ou les vagues de chaleur, touchant particulièrement les populations les plus fragiles.

Anacláudia Rossbach rappelle que d'ici 2050, près des deux tiers de la population mondiale vivront en milieu urbain. Dans ce contexte, les villes deviennent des acteurs essentiels pour atteindre les objectifs climatiques et de durabilité. Elle estime que ce projet montre comment une planification intégrée, associée à des innovations en matière de design urbain et à des investissements ciblés, peut favoriser l'émergence de villes inclusives, résilientes et prospères.

L'initiative prévoit également de renforcer les cadres institutionnels et réglementaires, de développer les compétences techniques et de concevoir des outils numériques

ainsi que des lignes directrices pour orienter un urbanisme sensible au climat et à la biodiversité.

À Kamukunji, des actions concrètes seront mises en œuvre avec la participation des communautés locales. Elles incluront le développement d'infrastructures résilientes, la création d'espaces verts publics, la restauration des milieux naturels, la promotion des énergies renouvelables, l'amélioration de la mobilité durable ainsi que l'optimisation de la gestion des déchets et des ressources.

Une attention particulière sera accordée à la mobilisation de financements afin d'amplifier l'impact du projet. Cela passera par l'identification d'opportunités d'investissement, la collaboration avec des acteurs publics et privés et la mise en place de mécanismes incitatifs pour étendre ces modèles de quartiers durables à l'ensemble de Nairobi et à d'autres villes du pays.

Selon Alice Wahome, cette initiative traduit l'engagement du gouvernement kényan à promouvoir un développement urbain qui bénéficie à la fois aux populations et à l'environnement.

Elle insiste sur l'importance de renforcer les systèmes de planification et de mobiliser des financements innovants pour bâtir des villes plus inclusives, résilientes et adaptées aux défis futurs, en accordant une attention particulière aux populations urbaines les plus défavorisées.

Enfin, ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme intégré pour des villes durables du Fonds pour l'environnement mondial, une initiative mondiale qui accompagne plus de 50 villes dans une vingtaine de pays. Ce programme encourage des approches globales combinant urbanisme, action climatique, solutions fondées sur la nature et économie circulaire. Sa plateforme de coordination, la Plateforme mondiale pour des villes durables, pilotée par le Groupe de la Banque mondiale et réunissant des partenaires internationaux tels que le PNUE, le World Resources Institute, le réseau C40 Cities et ICLEI, soutient les villes dans la mise en œuvre concrète de ces stratégies intégrées.

Source : www.unep.org

CAMEROUN

Retards et surcoûts pour le programme des 10 000 logements

Le vaste chantier de construction de 10 000 habitations, confié à la firme italienne Pizzaroti sur les localités d'Ekoko II et Nkolmeyos dans la région du Centre, patine un peu. Un bilan de situation daté du 21 février 2026 révèle que les travaux accusent un ralentissement marqué par rapport aux prévisions initiales.

Malgré trois années de travail sur le terrain, la construction de la base industrielle de Nkolmeyos n'affiche qu'un taux d'avancement de 25,3% à ce jour. Le rapport d'étape précise d'ailleurs que « Comparativement au planning prévisionnel (85,97 % à date), l'écart dépasse 60 points, constituant un facteur structurant de risque sur la trajectoire globale du projet. Des échanges sont d'ailleurs en cours pour une possible prolongation du délai de 24 mois pour ce site ».

Cette situation est d'autant plus préoccupante que ce complexe technique est censé être le moteur de l'ensemble de l'opération, avec une capacité de production de pièces préfabriquées permettant de livrer au moins 1 000 logements chaque année.

En raison de ces contretemps, la

mise en service du site de Nkolmeyos pourrait être repoussée à l'horizon 2028. Parallèlement, le chantier d'Ekoko II, qui concerne les 1 224 premières unités, peine également à trouver son rythme de croisière. La Société immobilière du Cameroun (SIC) évalue l'avancement sur ce second site à 46,8 % après trois années de travaux. Selon les experts, « La période novembre 2025-avril 2026 constitue une phase de vulnérabilité, avec des interventions simultanées sur 13 bâtiments. L'entreprise devra proposer un plan de mobilisation y relatif ».

Le document officiel pointe aussi une stagnation presque totale de la route d'accès, dont la réalisation plafonne à 1 %. Sur le plan comptable, alors que l'enveloppe globale a été réajustée, l'entreprise a déjà perçu plus de 53 milliards FCFA au 21 février 2026, ce qui représente un

taux de consommation des fonds de 54,79 %.

Concernant le volet budgétaire, l'investissement total a été réévalué à la hausse pour atteindre 97,9 milliards FCFA, contre 96,7 milliards FCFA au départ, soit une augmentation de 1,2 milliard FCFA. Le rapport explique cette variation par le fait qu'« Un travail de calage des quantités a été réalisé sur la base des études d'exécution actualisées et des constats techniques de terrain. Ce calage fait ressortir une incidence financière globale de 1,2 milliard de FCFA ».

Malgré ces difficultés de terrain et ces ajustements financiers, le succès du projet Pizzaroti demeure crucial pour répondre à la crise du logement au Cameroun, où le manque d'habitations sociales est officiellement évalué à 2 millions d'unités.

www.Cameroun-eco.com



RWANDA

Kigali mise sur la location-accession pour élargir l'accès au logement

Face à la pression croissante sur le marché immobilier, Kigali explore un modèle innovant pour permettre aux ménages modestes de devenir propriétaires sans passer par les circuits classiques du crédit.

La Ville de Kigali et l'Autorité rwandaise du logement (RHA) ont engagé des démarches pour acquérir des terrains destinés à la mise en œuvre d'un programme de location-accession. Cette formule, encore peu répandue dans la région, ambitionne d'offrir une alternative concrète aux travailleurs à faibles revenus exclus des prêts hypothécaires traditionnels.

Le principe est simple en apparence. Le locataire occupe un logement en versant un loyer mensuel, auquel s'ajoute une part destinée à constituer progressivement une épargne. Au terme d'une période définie, ce montant accumulé sert d'apport pour acquérir le bien. Ce mécanisme permet ainsi de concilier occupation immédiate et accession progressive à la propriété.

Au-delà de son intérêt social, ce modèle soulève des enjeux juridiques importants. Selon Innocent Muramira, avocat spécialisé en droit immobilier, son efficacité repose avant tout sur la qualité de son encadrement. « La plupart des litiges liés à la location-accession ne proviennent pas du modèle lui-même, mais d'une documentation insuffisante et d'une mauvaise interprétation des clauses », explique-t-il. Il insiste sur la nécessité de contrats précis, définissant clairement les conditions de paiement, les droits et obligations de chaque partie ainsi que les sanctions en cas de défaut.

La transparence des transactions constitue également un élément clé. L'exigence de paiements par virement bancaire et la formalisation des accords devant notaire sont autant de garanties visant à sécuriser les parties. Sans ces garde-fous, le dispositif pourrait se transformer en source de conflits, voire entraîner des pertes financières pour les ménages concernés.



Sur le plan financier, la location-accession repose sur des mécanismes spécifiques. Les contrats incluent souvent des frais d'option initiaux, généralement compris entre 1 % et 7 % du prix du bien, ainsi que des loyers légèrement majorés. Une partie de ces loyers est ensuite déduite du prix final. Cette structure permet aux ménages sans apport de constituer progressivement leur capacité d'achat tout en occupant le logement.

Deux grandes formes de contrats coexistent. Le premier offre une option d'achat, laissant au locataire la liberté de lever ou non cette option à la fin du bail. Le second, plus contraignant, impose l'acquisition du bien à l'issue de la période locative. Dans ce cas, un manquement peut exposer le locataire à des poursuites judiciaires, ce qui souligne l'importance d'une compréhension claire des engagements pris.

La question du prix d'achat est également déterminante. Lorsqu'il est fixé dès le départ, il protège contre une hausse du marché, mais peut s'avérer désavantageux en cas de baisse des prix. À l'inverse, un prix déterminé en fin de contrat expose à l'incertitude, dans un contexte immobilier parfois volatile.

Autre particularité de ce modèle : la répartition des responsabilités. Contrairement à une location classique, certaines charges, comme l'entretien ou les réparations, peuvent être transférées au locataire avant même qu'il ne devienne propriétaire. Taxes, assurances et frais de services doivent donc être explicitement définis pour éviter toute ambiguïté.

Malgré ses atouts, la location-accession comporte des risques. L'échec de l'achat peut entraîner la perte des montants accumulés, tandis que les fluctuations du marché peuvent conduire à payer un bien au-dessus de sa valeur réelle. De plus, ces formules restent encore limitées en termes d'offre.

Pour autant, ce modèle apparaît comme une réponse prometteuse aux défis du logement urbain. En permettant à des ménages exclus du crédit de se constituer un patrimoine, il ouvre une voie intermédiaire entre la location et l'achat direct. À Kigali, son succès dépendra largement de la solidité du cadre juridique et de la capacité des autorités à adapter ce mécanisme aux réalités locales.

Source : The New Time Rwanda

APUREMENT DU PASSIF DU FONCIER URBAIN AU BURKINA

Kouakoualé entame sa transformation avec plus de 1 000 hectares aménagés

Le gouvernement burkinabè a officiellement lancé, le mardi 7 avril 2026, l'opération d'implantation parcellaire du site de Kouakoualé, situé dans l'arrondissement 5 de Bobo-Dioulasso. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la phase pilote du Programme de restructuration des zones d'habitat spontané et d'apurement du passif du foncier urbain (PRO-REST-APUR).

Présidée par le Secrétaire général adjoint du ministère en charge de la Construction, Yacouba Siko, la cérémonie marque une étape importante dans la mise en œuvre de ce vaste programme national. Elle intervient après la validation du plan d'aménagement par la Commission communale de l'urbanisme et de la construction de Bobo-Dioulasso.

D'une superficie de plus de 1 000 hectares, le site de Kouakoualé constitue un maillon stratégique dans la politique de restructuration urbaine engagée par les autorités. L'opération en cours consiste à matérialiser les limites des parcelles à travers l'implantation de bornes, une étape essentielle pour garantir une organisation rationnelle de l'espace urbain et renforcer la sécurisation foncière.

Au total, le projet prévoit la réalisation de 17 501 parcelles à usage d'habitation, d'une superficie comprise entre 240 et 300 mètres carrés. À celles-ci s'ajoutent 1 854 parcelles commerciales d'environ 400 mètres carrés chacune. Des réserves foncières sont également prévues pour accueillir des infrastructures sociales de base, notamment des éta-



blissements scolaires, des centres de santé, des espaces verts et d'autres équipements collectifs.

Selon Yacouba Siko, ce site est prioritairement destiné à accueillir les populations affectées par les opérations d'apurement du foncier, ainsi que celles impactées localement. « Ce site permettra de recaser les populations concernées par les opérations d'apurement, mais également une partie de celles impactées à l'intérieur même de Kouakoualé », a-t-il indiqué.

Sur le terrain, les travaux d'implantation sont conduits par des équipes composées d'agents de la Direction régionale de la Construction

de la Patrie du Guiriko, de la Direction générale de l'urbanisme, de la viabilisation et de la topographie (DGUVT), ainsi que de la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR). Ces équipes bénéficient de l'appui d'une main-d'œuvre locale, contribuant ainsi à la valorisation économique du site.

Le président de la délégation spéciale de Bobo-Dioulasso, Étienne Bako, présent lors du lancement, a salué l'avancement de l'opération et son importance pour les populations concernées. Il a également souligné la qualité de la collaboration entre les différents acteurs impliqués.

La réussite de cette initiative repose en effet sur une forte implication des autorités locales, des coutumiers et des populations, favorisant un climat social apaisé et propice à la conduite des travaux.

Au-delà de cette phase pilote, les autorités entendent étendre l'opération à d'autres arrondissements de Bobo-Dioulasso. L'objectif est de résorber durablement le passif foncier urbain et de promouvoir un développement urbain harmonieux, planifié et inclusif.

Source : Ministère de la Construction de la patrie / AIB



AFRIQUE

Sept projets de logement à suivre en 2026

Face à une urbanisation accélérée et à une pression démographique croissante, plusieurs pays africains lancent des programmes ambitieux de logements sociaux. De l'Égypte à la Côte d'Ivoire, ces projets structurants visent à améliorer l'accès à un habitat décent tout en redessinant durablement les paysages urbains du continent.

1. Égypte : la Nouvelle Capitale administrative (Centre-Nord)

Il s'agit sans conteste du projet urbain le plus ambitieux du continent. Située à 45 km à l'est du Caire, cette nouvelle ville est conçue pour accueillir plus de six millions d'habi-

tants.

Ambition : désengorger la capitale actuelle en développant de nombreux districts résidentiels, dont une part importante de logements

sociaux et abordables destinés aux fonctionnaires et aux travailleurs.

Statut : plusieurs quartiers sont en phase de finalisation, avec déjà les premiers habitants installés.



2. Kenya : Affordable Housing Programme (Est)

Dans le cadre de sa stratégie « Vision 2030 », le Kenya a engagé un vaste programme visant la construction de 200 000 logements par an.

Projet phare : les développements de Pangani, à Nairobi, ainsi que la technopole de Konza, surnommée la « Silicon Savannah », qui intègre des zones résidentielles intelligentes et accessibles.

Statut : de nombreux chantiers sont en cours, avec des livraisons échelonnées jusqu'en 2026.



3. Sénégal : projet des 100 000 logements (Ouest)

Conçu pour combler un déficit structurel en habitat, ce programme a été récemment réajusté à la hausse, avec un objectif de 500 000 logements à l'horizon 2035.

Focus : la ville nouvelle de Diamniadio et le site du Lac Rose. L'État facilite l'accès au foncier pour les promoteurs, en contrepartie de prix de vente plafonnés pour les ménages

à revenus modestes.

Statut : une accélération est attendue dès 2026 afin de rattraper les retards de la phase initiale.



4.

Afrique du Sud : Southern Farms et Modderfontein (Sud)

Le pays mise sur des « Mega Human Settlements » pour restructurer des espaces urbains encore marqués par l'héritage de l'apartheid.

Southern Farms : projet situé à Johannesburg, estimé à 27 mil-

liards de rands (environ 1,4 milliard d'euros), destiné à accueillir des dizaines de milliers de logements sociaux.

Modderfontein Mega City : pôle technologique et résidentiel prévu

pour 100 000 habitants, avec une forte dimension inclusive.

Statut : projets en cours de développement, avec des étapes majeures prévues jusqu'en 2028.



5.

Côte d'Ivoire : programme de logements sociaux de PK24 (Ouest)

Face à l'expansion rapide d'Abidjan vers le nord, le projet PK24 constitue un axe stratégique majeur.

Ambition : construction de 4 300 logements (phase 1), avec l'appui de la BOAD, afin d'offrir des habitations décentes aux populations vulnérables.

Statut : travaux en cours, avec des livraisons partielles attendues entre 2025 et 2026.



6. Cameroun : projet des 50 000 parcelles et logements d'Olembé (Centre)

Le gouvernement camerounais intensifie le recours aux partenariats public-privé (PPP) pour répondre à la demande en logements.

Détail : en plus du complexe d'Olembé à Yaoundé, un groupe londonien (Wagas) a annoncé, fin 2025, un projet ambitieux pouvant atteindre 1,5 million de logements à terme à l'échelle nationale.

Statut : annonces récentes, avec un démarrage des travaux prévu en 2026.



7. Éthiopie : Integrated Housing Development Programme (Est)

Bien qu'ancien, ce programme demeure une référence en matière de construction de logements collectifs à grande échelle.

Objectif : transformer progressive-

ment les quartiers informels d'Addis-Abeba en ensembles d'appartements modernes, accessibles aux classes moyennes et populaires.

Statut : programme toujours actif,

avec des constructions en cours pour répondre à une demande urbaine croissante.



ÉGYPTE

Une cité antique de 3 400 ans ressurgit des sables de Louxor

Découverte en 2021 près de Louxor, une vaste cité antique vieille de 3 400 ans continue de livrer ses secrets. Baptisée « Aton », cette ville exceptionnellement conservée offre un éclairage inédit sur l'âge d'or de l'Égypte pharaonique et sur les bouleversements survenus sous le règne d'Akhenaton.

Ce site, connu sous le nom d'« Aton », pourrait apporter des éléments déterminants pour mieux comprendre une période troublée de l'histoire égyptienne, notamment sous le règne d'Akhenaton. En 2021, cette trouvaille a été qualifiée par Betsy Brian, professeure d'égyptologie à l'Université Johns Hopkins, comme « la deuxième découverte archéologique la plus importante depuis celle de la tombe de Toutankhâmon ». Enfouie pendant plus de trois millénaires dans la vallée de Louxor, cette métropole remonte au règne d'Amenhotep III. Elle serait restée active jusqu'à l'époque de Toutankhamon. Aujourd'hui, les vestiges exhumés témoignent de la prospérité de cette période, tout en soulevant de nombreuses interrogations sur l'abandon soudain de la ville au profit d'Amarna.

Une découverte d'envergure exceptionnelle

L'origine de cette découverte remonte à 2020, lorsque des archéologues dirigés par le Dr Zahi Hawass entreprennent des fouilles sur la rive ouest du Nil, à Louxor. Leur objectif initial était de localiser le temple mortuaire de Toutankhâmon. Contre toute attente, les recherches mettent au jour une ville entière. Selon les premières observations, des structures en briques d'argile apparaissent rapidement, révélant l'ampleur du site. Malgré les siècles écoulés, la cité d'Aton présente un état de conservation remarquable. Les archéologues y ont découvert des murs presque intacts, des pièces contenant encore des objets du quotidien, ainsi qu'un réseau urbain bien structuré. Les fouilles ont permis d'identifier



plusieurs éléments caractéristiques d'une grande ville : des habitations dont les murs atteignent jusqu'à trois mètres de hauteur, une boulangerie, trois palais royaux, un secteur administratif et des zones résidentielles. Cette organisation témoigne d'une société avancée et structurée. L'un des aspects les plus frappants demeure la richesse des objets retrouvés sur place. Des récipients en poterie, des ustensiles domestiques, ainsi que des marmites contenant encore des restes de nourriture ont été découverts. À cela s'ajoutent des sépultures d'animaux, notamment des vaches et des taureaux, ainsi qu'un squelette humain retrouvé dans une position inhabituelle, les bras écartés et les genoux attachés. Le mystère d'un abandon brutal Les recherches historiques indiquent que la cité d'Aton aurait été fondée sous le règne d'Amenhotep III, en hommage au dieu solaire Aton. Son fils, Akhenaton (connu initialement sous le nom d'Amenhotep IV) y aurait également résidé. C'est probablement dans cette ville qu'il instaura le culte exclusif du disque solaire Aton.

Cependant, un fait intrigue particulièrement les chercheurs : peu de temps après ces transformations religieuses, Akhenaton décide de transférer la capitale vers Amarna, marquant ainsi le début de la période amarnienne. Les raisons de ce déplacement soudain demeurent inconnues à ce jour.

À la mort d'Akhenaton, son successeur présumé, Toutankhamon, adopte le nom de Toutankhâmon, en référence au dieu Amon. Il rompt alors avec les réformes religieuses de son père et restaure le culte traditionnel. Dans ce contexte, la mémoire d'Akhenaton est systématiquement effacée : son nom disparaît des listes royales et ses représentations sont détruites.

Dans ce cadre, la redécouverte de la cité d'Aton revêt une importance capitale. Elle pourrait permettre de mieux comprendre cette période charnière de l'histoire égyptienne, en apportant des informations précieuses sur la jeunesse d'Akhenaton, les raisons de ses choix religieux et les circonstances ayant conduit à l'abandon de cette ville autrefois florissante.

ARCHITECTURE DES MONUMENTS ET URBANISME EN AFRIQUE

Quand le « continent noir » bâtissait pour l'éternité...

Bien avant la modernité et loin des clichés réducteurs, l'Afrique a été le berceau de civilisations bâtisseuses d'exception. Des pyramides de Méroé aux murailles du Grand Zimbabwe, des cités savantes du Sahel aux ports cosmopolites de la côte swahilie, l'architecture et l'urbanisme africains témoignent d'un génie technique, esthétique et organisationnel dont l'influence dépasse largement les frontières du continent et continue d'inspirer le monde contemporain.

L'histoire des constructions monumentales et de l'aménagement urbain sur le continent africain dépasse largement les clichés habituels se limitant aux pyramides égyptiennes ou aux mosquées sahéliennes.

L'Afrique a été le berceau de civilisations bâtisseuses majeures dont les œuvres révèlent une ingéniosité technique, une esthétique raffinée et une maîtrise technologique de haut niveau. De Carthage à l'empire du Grand Zimbabwe, en

passant par le royaume de Koush, Tombouctou ou les cités de la côte swahilie, ces réalisations ont non seulement marqué leur époque mais ont aussi exercé une influence durable bien au-delà des frontières du continent.

1. Les cités et monuments de l'Afrique antique

L'Égypte et le royaume de Koush : une architecture divine

Dans l'Antiquité, le royaume de Koush, situé dans l'actuel Soudan, s'est imposé comme un rival de l'Égypte avec une architecture divine remarquable. Bien que moins célèbres que celles de leurs voisins, les pyramides de Méroé sont plus nombreuses, avec plus de deux cents édifices aux silhouettes plus élancées que celles de Gizeh. Les Koushites maîtrisaient parfaitement la pierre, comme en témoigne le temple d'Amon à Napata, et concevaient des cités organisées autour de complexes palatiaux et religieux. Une anecdote historique souligne d'ailleurs qu'au VIII^e siècle avant J.-C., après avoir conquis l'Égypte, les souverains de Koush ont perfectionné les modèles architecturaux égyptiens, influençant par la suite les dynasties pharaoniques.

Le Grand Zimbabwe : un génie architectural africain

Plus au sud, entre le

XI^e et le XV^e siècle, le Grand Zimbabwe s'est imposé comme un chef-d'œuvre de génie architectural. Cette cité se distingue par ses murailles massives pouvant atteindre onze mètres de haut, construites intégralement en pierre sèche, sans aucun mortier. Ce centre commercial névralgique, qui dominait le commerce de l'or et de l'ivoire avec l'océan Indien, présentait un urbanisme fonctionnel mêlant tours,

palais et espaces de cérémonie. Le prestige de ce site était tel que les premiers colons européens, par préjugé, refusèrent d'admettre que des Africains en étaient les auteurs, préférant attribuer ces murs à des civilisations mythiques venues d'Orient.

Les cités carthaginoises : un modèle pour Rome

Sur la rive méditerranéenne, Carthage, en Tunisie, représentait une puissance urbaine de premier plan avant sa destruction par Rome. Ses ingénieurs avaient conçu un port militaire capable d'abriter 220 navires et avaient érigé des immeubles de plusieurs étages, faisant de la cité l'une des pionnières de la construction en hauteur. On y trouvait également des thermes et des aqueducs sophistiqués. Il est intéressant de noter que, selon une anecdote historique, les Romains se sont largement inspirés de ces infrastructures avancées pour les reproduire à travers leur propre empire après avoir vaincu la cité punique.



2. Urbanisme et villes dynamiques de l'Afrique médiévale

Tombouctou et Djenné : les joyaux du Sahel

À l'époque médiévale, le dynamisme urbain s'est déplacé vers le Sahel et la côte est. Tombouctou et Djenné, au Mali, sont devenues des pôles intellectuels et marchands mondiaux, célèbres pour leurs monuments en terre, dont la mosquée de Djenné qui demeure la plus vaste structure en adobe au monde. L'organisation de ces villes était pensée pour fluidifier les échanges internationaux et la vie des écoles coraniques. Au XIV^e siècle, selon une anecdote, l'explorateur Ibn Battuta fut si impressionné qu'il décrivit Tombouctou comme une ville plus opulente que de nombreuses cités d'Orient, louant son urbanisme sophistiqué.

Les cités swahilies : l'Afrique cosmopolite

Parallèlement, les cités swahilies comme Kilwa, Mombasa ou Zanzibar prospéraient grâce au commerce maritime. Leurs bâtiments, construits en corail et en calcaire, fusionnaient les traditions locales avec des influences perses et arabes. Ces ports cosmopolites étaient or-

ganisés en quartiers commerçants tournés vers l'Inde et la Chine et le Moyen-Orient. Anecdote : les récits de voyageurs comme Marco Polo ou des explorateurs chinois rapportent

d'ailleurs leur stupéfaction face à ces villes africaines aux édifices d'un blanc étincelant, dont le raffinement urbain égalait celui des plus grandes capitales asiatiques.



3. Héritage et influence de l'architecture africaine



Des techniques qui inspirent le monde

Aujourd'hui, cet héritage continue d'inspirer le monde moderne. Les techniques de construction en terre crue de l'Afrique de l'Ouest sont étudiées pour l'architecture écologique contemporaine, tandis que les modèles de cités sahéliennes offrent des solutions pour la régulation thermique et la circulation de l'air.

Un patrimoine à réhabiliter

Bien que certains sites soient protégés par l'UNESCO, une grande partie de ce patrimoine reste méconnue ou menacée. La valorisation de cette architecture monumentale est donc un enjeu crucial, non seulement pour la mémoire historique, mais aussi pour concevoir le futur urbain de l'Afrique. En redécouvrant ce passé où l'Afrique éclairait le monde par ses bâtisseurs, les nouvelles générations peuvent puiser l'inspiration nécessaire pour construire l'avenir.

Source : <https://black-ego.com/architecture-monumentale-et-urbanisme/>

ÉGYPTE

Le mystère des infrastructures monumentales exhumées sous le delta du Nil

En Égypte, une équipe d'archéologues a récemment mis au jour une vaste construction sous le delta du Nil, datant de 2 600 ans !

Des scientifiques ont découvert un monument gigantesque datant du septième siècle avant Jésus-Christ sur un site archéologique situé dans le nord de l'Égypte. Ils ont employé des méthodes de recherche souterraines inédites.

Les mystères de l'Égypte ancienne continuent toujours de se révéler. Une équipe de chercheurs a découvert une structure architecturale d'une taille surprenante dans le nord du pays, sous le delta du Nil, enfouie sous plusieurs mètres de débris accumulés au fil des siècles. Le delta du Nil n'a jamais révélé ses mystères sans difficulté. Depuis des siècles, chaque mission archéologique se transforme en véritable lutte pour les archéologues. Pourtant, c'est dans cette zone troublée d'Égypte, et plus spécifiquement sur le lieu de Tell el-Farain (où se trouvait l'ancienne ville de Bouto, ndlr), qu'une équipe a identifié les décombres d'une structure monumentale.

La construction, avec des murs



ayant une épaisseur de près de 12 mètres, s'étend sur une longueur de 20 mètres et une largeur de 24 mètres. Jusqu'à présent, l'énigme de cette structure reste non résolue. Les artefacts découverts sont capables de nourrir les discussions pour de nombreuses années. On trouve parmi eux des amulettes soigneusement façonnées. On peut notamment y voir la déesse Isis donnant le sein à son fils Horus, ou encore Ouadjet, la déesse gardienne de Bouto.

On a également découvert des figurines aux poses érotiques, qui soulignent l'importance de la fertilité dans la spiritualité égyptienne. Cependant, le trésor le plus exceptionnel découvert demeure indé-

niablement ce scarabée en stéatite orné du nom de Thoutmôsis III. Bien que ce pharaon ait régné avant la construction de l'édifice, son nom a perduré comme un puissant emblème de protection.

Sans l'utilisation de la tomographie de résistivité électrique, une technique qui projette des courants électriques dans le sous-sol pour dresser une représentation souterraine en trois dimensions semblable à un scanner, aucune de ces découvertes n'aurait été possible. L'article publié dans le magazine Applied Geophysics révèle qu'avec cette méthode, il est désormais possible d'explorer jusqu'à 6 mètres de profondeur sans avoir à déranger un seul fragment de sol.

Les études ont également démontré que les constructeurs égyptiens de cette période faisaient preuve d'une compétence exceptionnelle. Ils ont établi d'importantes bases de sable pour rendre ce sol humide stable. Ces adaptations ont permis aux murs épais de résister à travers les siècles, malgré les inondations du Nil. Néanmoins, les chercheurs considèrent que cette édification ne constitue qu'une petite portion des trésors encore dissimulés dans le delta.



Source : EnVols

AFRIQUE

À la découverte de cinq musées emblématiques du continent

Du cœur de la savane masai aux grandes capitales culturelles du continent africain et du monde arabe, ces cinq musées offrent une immersion unique dans les traditions et les expressions artistiques de civilisations diverses. Entre mémoire, patrimoine et transmission, ils invitent à un voyage enrichissant au croisement des cultures.

OLPOPONGI, UN MUSEE VIVANT AU CŒUR DE LA CULTURE MASAÏ

Au pied du Kilimandjaro, le village culturel Olpopongi offre bien plus qu'une visite touristique : une immersion authentique dans l'univers masai, entre traditions ancestrales et engagement communautaire. Au cœur des vastes plaines de la steppe masai, le village culturel Olpopongi se distingue comme un véritable « musée vivant », conçu et géré par la communauté elle-même. Ici, l'expérience dépasse le simple cadre de la découverte pour devenir un échange profond et respectueux avec l'un des peuples les plus emblématiques d'Afrique de l'Est. Dès l'arrivée, chants rythmés et parures colorées plongent le visiteur dans une atmosphère chaleureuse et authentique. Pensé comme un projet communautaire, Olpopongi poursuit un double objectif : préserver les traditions masai tout en générant des



ressources destinées à financer des projets sociaux, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'accès

à l'eau. Loin des circuits touristiques impersonnels, le site privilégie une approche structurée et pédagogique, où les guides, membres de la communauté, partagent avec fierté leur mode de vie.

La visite permet de découvrir un boma traditionnel et l'intérieur d'une enkaji, habitation typique faite de matériaux naturels. Les démonstrations de savoir-faire, comme l'allumage du feu sans outils modernes ou l'usage des plantes médicinales, illustrent la richesse des connaissances transmises de génération en génération. Les chants et danses, notamment le célèbre adumu, rythment cette immersion, offrant un aperçu vibrant des rituels sociaux. Pour une expérience encore plus complète, il est possible de passer la nuit sur place. Autour d'un feu de camp, récits et légendes prolongent la découverte, avant une nuit sous les étoiles de la savane. Une aventure humaine qui marque durablement les esprits.



LE MUSÉE EGYPTIEN DU CAIRE, GARDIEN MILLENAIRE DES TRESORS PHARAONNIQUES



Situé sur la mythique place Tahrir, le Musée égyptien du Caire abrite l'une des plus riches collections d'antiquités au monde, témoignant de la grandeur de l'Égypte antique. Véritable institution, le Musée égyptien du Caire constitue une étape incontournable pour quiconque souhaite comprendre l'histoire de la civilisation pharaonique. Inauguré en 1902, cet édifice de style néoclassique ren-

ferme plus de 120 000 pièces, allant de simples objets du quotidien à des trésors d'une valeur inestimable. Parmi les collections les plus remarquables figurent les célèbres trésors de Toutânkhamon, dont le masque funéraire en or demeure l'une des œuvres les plus emblématiques de l'histoire de l'art. Les sarcophages, bijoux, papyrus et momies royales exposés permettent d'appréhender

les croyances, les pratiques funéraires et le raffinement de cette civilisation millénaire.

Chaque salle du musée offre un voyage à travers les dynasties et les époques, révélant la richesse culturelle et artistique de l'Égypte ancienne. Au-delà des objets exposés, le bâtiment lui-même participe à l'expérience, offrant un cadre majestueux à cette plongée dans le passé.

LE MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS D'ALGER, VITRINE DE LA CREATION ARTISTIQUE AFRICAINE ET UNIVERSELLE

Perché sur les hauteurs d'Alger, le Musée national des beaux-arts s'impose comme l'un des plus im-

portants musées du continent africain, alliant patrimoine artistique et panorama exceptionnel. Installé



dans le quartier du Hamma, ce musée figure parmi les plus anciens et les plus riches d'Afrique en matière d'arts plastiques. Sa collection, forte de plus de 8 000 œuvres, couvre une large période allant du Moyen Âge à l'art moderne, témoignant de l'évolution des courants artistiques. Le parcours met en dialogue des œuvres de maîtres européens tels que Delacroix, Renoir ou Monet avec celles d'artistes algériens de renom comme Mohamed Racim et Baya. Cette diversité confère au musée une dimension à la fois universelle et profondément ancrée dans l'identité culturelle algérienne. Au-delà de ses collections permanentes, l'institution s'ouvre à la création contemporaine à travers des expositions temporaires régulières. Son emplacement privilégié, offrant une vue imprenable sur la baie d'Alger et le jardin d'Essai du Hamma, renforce l'attrait d'un lieu où art et nature se rencontrent harmonieusement.

LE MUSÉE THEODORE MONOD D'ART AFRICAIN, MEMOIRE VIVANTE DES CULTURES DU CONTINENT

À Dakar, le Musée Théodore Monod d'Art africain se présente comme un conservatoire exceptionnel des expressions culturelles africaines, entre héritage historique et création contemporaine. Situé sur la place Soweto, ce musée occupe un bâtiment emblématique de style néo-soudanais construit en 1931. D'abord siège de l'administration coloniale de l'Afrique occidentale française, il devient, à partir de 1936, un centre culturel majeur avec la création de l'Institut français d'Afrique noire par Théodore

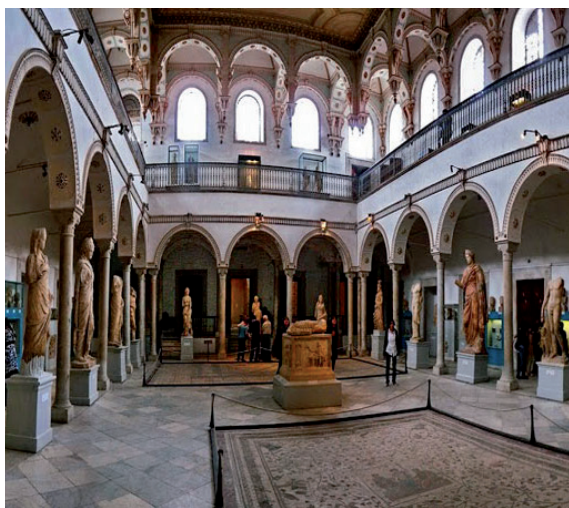
Monod, auquel il doit aujourd'hui son nom. Avec près de 10 000 pièces issues d'une vingtaine de pays, le musée offre une vision plurielle des cultures africaines à travers sculptures, masques, objets rituels et artisanat. Les expositions permanentes et temporaires mettent en lumière les dynamiques sociales, spirituelles et artistiques du continent. Le site comprend également un second bâtiment moderne dédié aux expositions et événements, ainsi qu'un jardin aux essences tropicales. Ensemble, ces espaces



contribuent à faire du musée un lieu de transmission, de recherche et de valorisation du patrimoine africain.

LE MUSÉE NATIONAL DU BARDO, JOYAU PATRIMONIAL DE LA TUNISIE

Installé dans un ancien palais beylical à Tunis, le Musée national du Bardo séduit par la richesse de ses collections, notamment l'une des plus importantes au monde en matière de mosaïques romaines. Référence incontournable en Afrique du Nord, le Musée du Bardo retrace les différentes étapes de l'histoire tunisienne à travers une impressionnante collection d'objets archéologiques. Les mosaïques, pièces maîtresses du musée, illustrent avec finesse des scènes mythologiques, des activités quotidiennes ou encore des épisodes de chasse. Outre ces œuvres emblématiques, le musée présente des vestiges phéniciens, romains, byzantins et islamiques, offrant une lecture complète des civilisations qui ont marqué le territoire tunisien. Chaque salle constitue une immersion dans une époque, mettant en lumière la richesse et la diversité du patrimoine national. Le cadre architectural, un palais du XIXe siècle aux décors raffinés, ajoute une dimension esthétique à la visite. Entre histoire et art, le Bardo demeure un lieu incontournable pour comprendre l'identité tunisienne.



L'APARTHEID MUSEUM, MEMOIRE D'UNE LUTTE POUR LA LIBERTE EN AFRIQUE DU SUD



À Johannesburg, l'Apartheid Museum retrace avec force et émotion l'histoire du régime ségrégationniste sud-africain, invitant à une réflexion sur la justice et la réconciliation. Dédié à l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire contemporaine, l'Apartheid Museum propose un parcours immersif qui plonge le visiteur au cœur du système de ségrégation raciale instauré en Afrique du Sud durant près d'un demi-siècle. Dès l'entrée, une séparation symbolique rappelle la brutalité des classifications raciales de l'époque.

À travers photographies, archives, objets et témoignages, le musée retrace les origines, les mécanismes et les conséquences de l'apartheid. Une attention particulière est accordée à la figure de Nelson Mandela, dont le combat incarne la résistance et l'espoir d'un peuple. Au-delà de la transmission historique, le site se veut un espace de réflexion. Le jardin de la Méditation, aménagé à l'arrière, offre un moment de recueillement propice à la prise de conscience. Une visite marquante, qui invite à penser les enjeux contemporains de justice et de vivre-ensemble.

Source : www.avygeo.com

TOUR MOHAMMED VI

250 mètres d'ingénierie et 102 800 m² pour redessiner le paysage de Rabat

Avec ses 250 mètres de hauteur, 55 étages et plus de 102 800 m² de surface bâtie, la Tour Mohammed VI s'impose comme un concentré de performances techniques et architecturales. Inauguré en avril 2026, cet édifice multifonctionnel incarne l'ambition du Maroc en matière d'innovation, d'ingénierie et de développement urbain durable.

Inaugurée le 13 avril 2026 par Son Altesse Royale le prince héritier Moulay El Hassan, la Tour Mohammed VI s'impose désormais comme la plus haute construction du Maroc, culminant à 250 mètres sur la rive du Bouregreg, entre Rabat et Salé. Lancé en 2018 sous l'impulsion du roi Mohammed VI, ce projet structurant aura nécessité près de huit années de travaux.

Conçue par l'architecte espagnol Rafael de la Hoz, en collaboration avec Hakim Benjelloun, la tour développe une surface globale de 102 800 m² répartie sur 55 niveaux. Elle regroupe un ensemble de fonctions intégrées, comprenant des bureaux de haut standing, des appartements de luxe, un hôtel sous enseigne Waldorf Astoria, des espaces d'exposition, une salle de conférence, des restaurants ainsi qu'un observatoire panoramique.

Sur le plan technique, l'ouvrage se distingue par des choix d'ingénierie avancés. La structure repose sur des

fondations profondes atteignant 60 mètres, constituées de 104 pieux en béton, assurant la stabilité de l'édifice face aux contraintes géotechniques, notamment les risques sismiques et les inondations potentielles liées à la proximité du fleuve. La circulation verticale est optimisée par l'installation de 36 ascenseurs, garantissant la fluidité des déplacements sur l'ensemble des niveaux.

Le bâtiment adopte une conception de type « Shell & Core », avec un noyau technique décentré permettant de libérer de vastes plateaux ouverts, favorisant l'éclairage naturel et la flexibilité des espaces. La façade sud intègre une double peau composée de 3 900 m² de panneaux photovoltaïques, contribuant à la production d'énergie et à la régulation thermique de l'édifice.

L'approche environnementale constitue également un axe majeur du projet. La tour intègre des systèmes de réutilisation de l'énergie,



de collecte des eaux pluviales et d'optimisation des consommations, ce qui lui a permis d'obtenir les certifications LEED Gold et HQE Exceptionnel.

Visible jusqu'à 60 kilomètres à la ronde, la Tour Mohammed VI offre des vues panoramiques sur l'océan Atlantique et la vallée du Bouregreg. Son sommet accueille, aux 50^e et 51^e étages, un observatoire numérique et un espace muséal culminant dans une structure vitrée de 22 mètres de hauteur.

Avec ses performances techniques, ses dimensions et sa mixité fonctionnelle, la Tour Mohammed VI s'affirme comme une référence architecturale et un marqueur fort de la modernisation urbaine du Maroc.

Source : Yabiladi.com / Le 360



CEDEAO

« L'Œil de l'Afrique », un nouveau siège ultramoderne de 31,7 milliards FCFA inauguré à Abuja

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dispose désormais d'un nouveau siège à Abuja, au Nigeria. Baptisé « L'Œil de l'Afrique », ce complexe administratif ultramoderne, financé entièrement par la Chine à hauteur de 56,5 millions de dollars, soit environ 31,7 milliards de FCFA, symbolise le renforcement de la coopération entre Pékin et l'organisation sous-régionale.

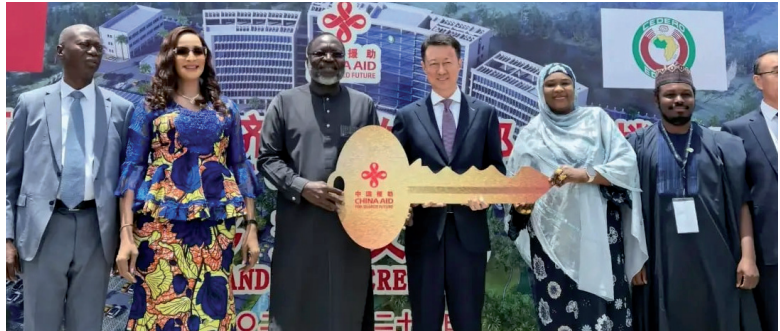
La République populaire de Chine a officiellement remis, le 28 avril 2026 à Abuja, les clés du nouveau siège de la Commission de la CEDEAO aux responsables de l'institution sous-régionale. La cérémonie s'est tenue en présence des autorités nigérianes, des dirigeants de la CEDEAO ainsi que de diplomates chinois.

Baptisé « L'Œil de l'Afrique », le nouvel édifice se veut à la fois un symbole architectural et un outil de modernisation institutionnelle pour l'organisation ouest-africaine.

Construit grâce à un financement intégral du gouvernement chinois, le projet a coûté 56,5 millions de dollars américains, soit environ 31,7 milliards FCFA ou encore 368 millions de yuans. Le financement a été assuré dans le cadre du programme China Aid, illustrant la volonté de Pékin de renforcer sa coopération infrastructurelle avec l'Afrique de l'Ouest.

Érigé sur une superficie de 70 186 m², soit environ sept hectares, le complexe est situé le long de la route de l'aéroport international d'Abuja, à près de 15 kilomètres du centre-ville de la capitale nigériane.

Conçu comme une infrastructure administrative moderne et multi-



fonctionnelle, le nouveau siège regroupe désormais plusieurs organes majeurs de l'organisation régionale, notamment la Commission de la CEDEAO, le Parlement communautaire ainsi que la Cour de justice de l'institution.

Selon les autorités chinoises, le bâtiment a été pensé pour répondre aux besoins opérationnels croissants de la CEDEAO et améliorer les conditions de travail des équipes administratives et techniques. Les travaux de construction se sont déroulés entre 2021 et 2025, même si la pose officielle de la première pierre avait été annoncée à Abuja en octobre 2023.

Prenant la parole lors de la cérémonie, le président de la Commission de la CEDEAO, Dr Omar Alieu Toure, a qualifié cette réalisation « d'ac-

complissement historique » et de symbole du partenariat stratégique entre la Chine et l'Afrique de l'Ouest. Il a également insisté sur la nécessité d'assurer un entretien rigoureux du complexe afin de garantir sa durabilité et son efficacité sur le long terme. De son côté, l'ambassadeur de Chine au Nigeria, Yu Dunhai, a salué un projet emblématique des relations entre Pékin et la CEDEAO, rappelant que la coopération entre les deux parties dure depuis près de trois décennies.

En dehors des considérations institutionnelles, les dirigeants de la CEDEAO croient que l'amélioration des liens économiques avec la Chine pourrait stimuler la hausse des exportations ouest-africaines vers le marché chinois, particulièrement dans le domaine agricole. Ils estiment également que cela pourrait participer à la création d'emplois dans cette région.

Grâce à cette nouvelle infrastructure, la CEDEAO réalise un progrès significatif dans sa mise à jour administrative et institutionnelle, tout en faisant face à de multiples enjeux politiques, économiques et sécuritaires au niveau régional.



Source : Burkina 24 / Libreinfo.net

AMÉNAGEMENT URBAIN

Cap sur des villes plus vertes et résilientes au Burkina

Le Burkina Faso engage une vaste opération d'aménagement paysager dans ses centres urbains. Au lancement des travaux à Ouagadougou, le ministre d'État Ismaël Sombié a fixé un délai strict pour leur achèvement et insisté sur la nécessité de garantir leur viabilité économique et environnementale.

Le ministre d'État en charge de l'Agriculture, le commandant Ismaël Sombié, assisté du ministre délégué Amadou Dicko, a procédé le lundi 4 mai 2026 à Ouagadougou au lancement officiel des travaux d'aménagement paysager en milieu urbain. À cette occasion, il a instruit la Direction générale de l'environnement et du cadre de vie (DGEVCV) de finaliser l'ensemble des chantiers au plus tard à la fin du mois de juin 2026, afin de bénéficier pleinement de la saison des pluies.

Dans le cadre de cette initiative prévue pour l'année 2026, il est annoncé l'aménagement de 80 espaces verts, 60 ronds-points, ainsi que la réalisation de 65 kilomètres de plantations d'alignement et de 10 kilomètres d'avenues paysagées à travers plusieurs villes du Burkina Faso.

Le programme inclut également la création d'un parc écologique, le renforcement du parc urbain Bangr-Weogo, de même que l'aménagement d'un espace de sylvothérapie et d'une aire zoologique au sein de la forêt de Kua, située à Bobo-Dioulasso.

En donnant le coup d'envoi officiel de ces travaux, le ministre d'État a



fermement invité les équipes techniques de la DGEVCV à respecter les délais impartis, fixés à fin juin 2026. Il a par ailleurs insisté sur la nécessité d'assurer la durabilité des infrastructures réalisées. « Il faut que nous ayons un modèle économique qui permette à ces infrastructures de s'autofinancer ».

Le commandant Sombié a également précisé que les kiosques prévus dans certains espaces ne seront pas destinés à des activités de type maquis, mais serviront plutôt à promouvoir les produits locaux issus du savoir-faire national.

Pour sa part, le directeur général de l'Environnement et du Cadre de vie, Abdoulaye Bazié, a précisé que

ces aménagements font partie de la vision stratégique du ministre d'État. Elle s'appuie sur l'observation que les zones désignées comme espaces verts dans les plans cadastraux doivent réellement être valorisées en espaces de relaxation et de ressourcement écologiques, contribuant ainsi à la bataille contre le réchauffement climatique. Lors de cette occasion, il a exprimé sa gratitude envers tous les partenaires pour leur appui, en souhaitant que ce projet contribue à métamorphoser les villes du Burkina Faso en authentiques oasis de paix, reflet de la résilience et de la détermination du peuple.

Intervenant au nom des partenaires techniques et financiers, Dr Patrice Forogo a estimé que l'accompagnement de cette opération constitue un acte citoyen. D'après sa vision, le Burkina Faso est en train de vivre une profonde transformation, guidée par la Révolution populaire progressiste (RPP), qui repose sur les valeurs de souveraineté, de dignité, de justice sociale et de résilience. « Il est donc du devoir des acteurs économiques de traduire cette dynamique en actions concrètes et visibles, qui impactent la vie des citoyens », a-t-il déclaré.

Source : Agence d'information du Burkina



CE MAGAZINE VOUS
EST OFFERT

THIS MAGAZINE
IS FREE



Boostez votre visibilité auprès de notre audience engagée en réservant dès maintenant votre espace publicitaire dans Home magazine.

Boost your visibility to our engaged audience by booking your advertising space in Home magazine now.



www.homemag.info



commercial@homemag.info
+226 70202466

Assurance Crédit-Caution

*Entreprendre en toute
sécurité.*

→ Les cautions de marchés :

- Caution de soumission
- Caution de bonne exécution
- Caution de restitution d'acompte
- Caution de dispense de retenue de garantie

→ Les garanties financières :

- Caution financière
- Crédit fournisseur

SONAR-IARD

Siège social : 284, Avenue de Loudun - 01 BP 406 Ouagadougou 01

Tél. : +226 25 49 69 00/87/88 - Courriel : sonar@sonar.bf

Site web : www.sonar.bf

